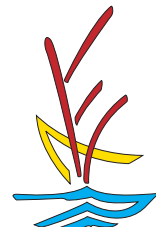


Empreintes

Octobre - Novembre - Décembre



www.mairie-ensues.fr

Le journal d'Ensues la Redonne

N° 23



Dossier
La salle du Cadran

Pêle-mêle



Éditorial



«Ensues 2013, certainement un bon cru...»

Nous voilà déjà en fin d'année, une année 2013 qui a compté pour Ensues La Redonne, celle de ses 80 ans certes, mais aussi celle de la concrétisation de travaux et de projets qui avaient été annoncés et préparés depuis plusieurs années pour certains. La salle des festivités et de la culture a été ouverte ce 18

octobre à la date annoncée, accueillant ainsi diverses manifestations, festives, culturelles, associatives, selon le programme dévoilé, pour le plaisir de tous, le dossier de ce numéro revient sur la fonctionnalité de ce nouvel équipement.

La construction du Centre de Loisirs se poursuit à vue d'œil pour qu'il soit opérationnel avant l'été, la réalisation des logements des Coullins est bien avancée pour une livraison courant été, les travaux du parking de la nouvelle salle du cadran ont démarré et au moment où vous recevrez ce numéro, le skate parc aura été inauguré. Pendant ce temps les divers travaux dans les quartiers se finalisent et les nouveaux rythmes scolaires se préparent dans la concertation. Nous ne reprendrons pas ici le détail de tous ces travaux car vous le savez la période actuelle avant les échéances de mars 2014 ne nous permet pas de mettre en avant dans ce document les réalisations de la municipalité.

Vous le voyez, «Ensues 2013» est certainement un bon cru que nous devons à chacun des acteurs, qu'ils soient financeurs, assistants maîtrise d'ouvrage, architectes, responsables de bureaux d'études, personnels d'entreprises ou de la municipalité... et bien sûr élus, ils ont tous contribué à ce résultat, leurs efforts pour servir l'intérêt général sont ainsi récompensés.

Dès le début d'année, nous aurons l'occasion de se rencontrer avec la soirée des Vœux de la municipalité à la population, moment important de rencontre et de convivialité. Ensuite nous vous convions à la concertation budgétaire jusqu'au vote du budget en fin Avril 2014, avec une réunion publique sur les projets en cours de préparation ou de réalisation en début avril et les conseils municipaux qui permettront de débattre des orientations budgétaires et de voter le budget 2014. Tous ces moments sont autant de rendez-vous que nous mettons à votre disposition pour vous associer aux choix qui engagent l'Avenir de notre commune, oui votre avis est important et il est pris en compte, c'est une réalité dans notre petite ville qui a su garder une âme villageoise et un esprit festif... tout en mettant la culture à sa place car elle est un véritable trait d'union entre notre passé et le présent, elle relie les individus et les générations.

En attendant, ces moments forts de la vie démocratique de notre cité, avec le Conseil Municipal nous vous souhaitons de bonnes fêtes et vous convions, le samedi 04 janvier à 18h00 au Cadran pour fêter ensemble la nouvelle année.

Michel Illac

Maire d'Ensues la Redonne

Vice Président de la Communauté

Urbaine Marseille Provence Métropole

Sommaire

Les festivités de Noël	2
Social - Éducation - Emploi	4
L'heure du carnaval va bientôt sonner - Conférence débat «petite enfance» - Nouveau succès pour le Téléthon - Belle récolte pour l'opération brioches - La commune s'engage sur deux contrats d'avenir...	
Au quotidien	7
Information sur la rentrée scolaire 2014/2015 - Nos plages seront nettoyées en toute saison - Inscription sur les listes électorales...	
Travaux - Urbanisme - Sécurité	8
Le parking de l'Auberge des Calanques - Mise en service de la vidéo-protection - La police municipale partie prenante du plan Danton - Les différents travaux réalisés sur la commune...	
Souvenons nous : Les fêtes de la St Maur	11
Vie Locale et Citoyenne	12
Nouveau directeur technique au CCFF - La cérémonie du 11 novembre - La sainte Barbe	
DOSSIER : La salle du Cadran	13
Vie Associative	17
Bel anniversaire de l'Escapade - Record de participation au stage multisports...	
La Communauté Urbaine de Marseille	18
Baisse de notre facture d'eau - L'A.L.E officiellement inaugurée	
Zoom sur :	19
La construction des logements des Coullins	
Environnement	20
Nouvelle action de plantation pédagogique - Toute la vérité sur la décharge Bondil...	
Culture - Festivités	22
Une semaine de fête pour l'inauguration de la nouvelle salle du Cadran - Atelier cuisine - La bibliothèque a fêté ses 10 ans.	
Compte Rendu du Conseil Municipal	24
À noter	26
Agenda	27
État Civil - Nouveaux Commerces	28
Libre expression Municipale	



Empreintes - N°23

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Michel Illac
DIRECTION DE RÉDACTION: Service de la Communication
Hôtel de Ville, 15 av. G. Monsabert - 13280 Ensues la Redonne
COMITÉ DE RÉDACTION: Michel Illac - Guillaume Garcia
Marianne Delaforest - Hélène Varre - Martine Mattéi - Sabine Coirre
CONCEPTION RÉALISATION & PHOTOS : Albatros
50, Forum des Cardeurs - Aix en Provence
IMPRESSION: SIRIS - Label Imprim-Vert
Le journal municipal est tiré à 3000 exemplaires



02 Les festivités de Noël



En ce mois de décembre, les festivités de Noël ont été riches de nouveautés notamment de par la tenue de diverses manifestations dans la nouvelle salle du Cadran...le marché de Noël féérique grâce à de nombreuses animations, un spectacle hilarant pour les élèves de l'école élémentaire, un Noël des Séniors magique avec la venue du Condor et la traditionnelle remise des colis, un spectacle comique d'acrobatie et un goûter pour les enfants des associations, le succès des contes de Noël pour les tous petits ou les plus grands à la Bibliothèque et à la Maison pour Tous, les chants russes à l'Eglise... Toutes les générations ont été gâtées par la municipalité.







>> À vos pinceaux ... l'heure du Carnaval va bientôt sonner !

Éh oui, cette année, c'est l'Art qui va rythmer notre traditionnel et dorénavant incontournable rendez-vous carnavalesque ! Avec une nouveauté pour cette édition, tous les enfants vont pouvoir travailler sur ce projet par le biais de leur enseignant au sein des établissements scolaires de la commune et en partenariat avec les animateurs du Centre de Loisirs. Cette collaboration permettra à un animateur d'intervenir directement en classe, avec à terme la création d'un char par école ainsi que celle d'un costume par enfant...

Parallèlement, les enfants fréquentant le Centre de Loisirs les mercredis et/ou pendant les Vacances de Février pourront aussi fabriquer des chars et des déguisements pour l'occasion. Le Carnaval de la Ville n'aura jamais aussi bien porté son nom ! Alors, avec ou sans enfant, avec ou sans déguisement, petits et grands, nous vous attendons nombreux le Samedi 15 Mars à 14 heures sur le Parvis de l'hôtel de Ville pour le départ du défilé... Un rendez-vous qui promet de bien belles surprises !!

>> Petite Enfance : une conférence-débat grâce à laquelle on a eu «même pas peur» !

Après le succès des conférences sur le thème de l'éducation sans punition ni récompense, et celle sur la place du jeu chez les petits, les équipes du Multi-Accueil Petite-Enfance de la commune ont fait cette fois-ci le choix de demander à Bérangère Pierret, psychologue du développement travaillant à «Enfance et Formation», de nous aider à comprendre et appréhender les peurs chez le jeune enfant. En ce Vendredi 15 novembre, la salle des mariages de l'hôtel de Ville a ainsi encore fait le plein sur ce thème passionnant. En effet, si la peur est une émotion vitale et indispensable à notre survie dans notre environnement, nous ne la vivons pas tous de la même manière du fait de critères génétiques, biologiques, mais également du tempérament et de l'éducation. Qu'elle se traduise par de la colère, de l'agressivité, de la provocation, ou encore des rituels, ... le seul remède à ces comportements, la seule source de réconfort pour l'enfant sera l'adulte.

Pour étayer son propos, Mme Pierret s'est appuyée sur une vidéo montrant comment un bébé peut effectivement appréhender et gérer la peur, grâce à ses parents précisément. S'en est suivi un débat riche et instructif : «est-il normal que mon enfant ait peur des toilettes ? des chiens ? de l'aspirateur ? du Père Noël ?...». Oui, l'affirme notre intervenante, c'est normal mais l'adulte doit juste faire en sorte que cette peur ne s'installe pas... Ainsi donc, et grâce à de nombreux exemples, Mme Pierret finit par apaiser les peurs... des parents inquiets. Mission accomplie !



>> Le Centre de Loisirs Enfants voyage au pays des jouets

Au pays des "Galleries la Payette", les jouets se sont révoltés ! Le Centre de Loisirs Enfants a accueilli durant ces vacances de la Toussaint toutes sortes de jouets comme un playmobil, des nounours, Rémi le bricoleur ou encore Pierrotte pour défier le vilain Jépétot qui souhaitait transformer le monde en jouet ! D'aventures en aventures, du tir à l'arc, au cinéma, en passant par la danse, les grands jeux ou encore une sortie au parc du Mugel, les 72 enfants présents tout au long des vacances, ont donc aidé les jouets à découvrir de nouveaux territoires et déjouer les plus maléfiques plans de Jépétot. Tout cela s'est terminé par un spectacle le dernier jour et l'ouverture de la boulangerie des jouets !



... pendant que les ados surfent sur les vagues !

Brice de Nice était chez les ados pendant ces vacances de la Toussaint ! Malgré une certaine appréhension à propos de la température de l'eau, nos 18 jeunes se sont essayés aux vagues de Sausset les Pins encadrés par l'association de surf. La Maison Pour Tous a aussi surfé sur la vague de Top Chef... avec un concours «Top Chef Sues» ! Les ados ont eux-mêmes organisé un concours de cuisine, et contre toute attente ce sont les garçons qui se sont montrés les plus à l'aise... Sans oublier la sortie «géocaching» où ils ont pu apprendre à se repérer et mieux découvrir Aix en Provence à l'aide d'un GPS.



>> Les Tamalous clôturent l'année en beauté !

Pour leur dernière sortie de l'année la joyeuse équipe des Tamalous s'est rendue au Domaine des Mylords à Tarascon. Au programme visite du domaine, animation des «lettres de mon moulin», et cabaret équestre dans le manège impérial.



Le copieux repas s'est déroulé dans une ambiance conviviale, entrecoupé par un spectacle de chevaux. Une bien belle journée ensoleillée en ce 13 novembre. La fin de l'année fut également rythmée par le traditionnel repas de fin d'année autour du sapin de Noël avec une après-midi dansante animée par la troupe Alex et Marie. Une journée particulière marquée aussi par l'annonce du départ de Paul et Gisèle ESCODA du bureau, et leur remplacement par Viviane et Georges LECLERC. Les Tamalous ainsi que la Municipalité remercient vivement ces bénévoles de leur forte implication et leur dévouement sans faille au cours de ces dernières années. Le CCAS et la Municipalité souhaitent un bon repos mérité à Paul et Gisèle, et la bienvenue à Viviane & Georges.



>> Belle récolte pour l'Opération Brioches

La Municipalité et son CCAS se sont de nouveau associés à la Chrysalide pour proposer la participation des habitants de la commune à l'Opération Brioches 2013. Une campagne de solidarité couronnée de réussite puisque la vente des brioches a permis de récolter 430 euros.

Ces fonds serviront à la réhabilitation ou la construction d'un foyer de vie pour personnes en situation de handicap.



>> Nouveau succès de la solidarité pour le Téléthon 2013

Grâce à votre générosité nous avons pu récolter la somme de 6282 € dans le cadre du Téléthon d'Ensuès la Redonne. Un challenge réussi grâce à tous les bénévoles qui se sont associés généreusement à cette cause. Nous renouvelons une fois de plus tous nos remerciements aux équipes de l'école élémentaire Frédéric Mistral, aux associations (Le Masque et la Chausson, L'escapade du Pied, Nordic Walking

Attitude, le Koala Volley, le Tennis Club), aux commerçants, aux entreprises, et à tous les partenaires qui ont permis à ce Téléthon 2013 d'être un succès sur notre commune. Avec vous et grâce à vous, nous continuerons cette ultime bataille afin de vaincre la maladie. Merci à tous ! D'autre part les bénéfices de la buvette du samedi tenue par des bénévoles seront reversés pour l'aide humanitaire aux Philippines.

>> Les candidatures pour les emplois saisonniers 2014 proposées aux jeunes et aux demandeurs d'emploi pour cet été sont ouvertes

Comme chaque année en période estivale, un certain nombre d'emplois saisonniers viennent renforcer les besoins de notre commune de mai à septembre. Ces emplois concernent différents postes :

- Des animateurs titulaires du BAFA pour le Centre de Loisirs (date limite d'envoi des candidatures le 26 avril 2014).
- Des agents d'entretien pour l'antenne territoriale de la Communauté Urbaine. (date limite d'envoi des candidatures le 31 mars 2014). Sur ces postes d'entretien, la Municipalité donne toujours la priorité dans le choix des recrutements aux jeunes étudiants ensuénens faisant leur première demande.
- Des contrôleurs d'accès aux calanques pour la Municipalité sont également concernés avec pour spécificité de s'adresser à la fois aux jeunes de plus de 18 ans de la commune mais aussi à l'ensemble des demandeurs d'emploi résidents à Ensues et qui souhaiteraient s'investir sur cette mission (Date limite d'envoi des candidatures le 31 mars 2014).



Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer un CV et une lettre de motivation à : M. Le Maire - Hôtel de Ville, 15 av. du Général Monsabert. 13820 Ensues La Redonne. Vous pouvez aussi vous rendre sur le site Internet de la commune, www.mairie-ensues.fr pour y télécharger les fiches de renseignements mises à votre disposition. Pour tous renseignements complémentaires, le service Ressources Humaines de la Ville est aussi à votre écoute au 04 42 44 88 88.



>> La commune s'engage sur 2 contrats d'avenir

C'est le jeudi 5 décembre 2013, en présence de Monsieur le Sous-préfet d'Istres, Simon BABRE, M. le Maire Michel ILLAC, Mme Martine MATTEI adjointe aux affaires sociales et à l'emploi, M. Sébastien ALARCON, Conseiller Municipal Jeunesse, Mme Isabelle GUIOT, responsable de l'Équipe ATSEM et Mme Sandrine LAHAXE, directrice du centre de loisirs ainsi que la Mission Locale, que la commune d'Ensuès la Redonne a officialisé les deux contrats

d'avenir attendus. Les deux candidates retenues habitent la commune :

- Pour le centre de loisirs enfants : Charlotte MILLION sur le poste «assistant animateur»

- Pour l'école maternelle : Cindy PUERTAS sur le poste «Aide ATSEM».

Après leur avoir rappelé les objectifs de leur mission et le challenge attendu les équipes d'encadrement ont souhaité la bienvenue à ces deux jeunes recrues.

>> Première journée inter PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) au service de l'insertion professionnelle

Le vendredi 4 octobre, le CCAS de notre commune a activement participé à la première rencontre inter PLIE du territoire de la Communauté Urbaine MPM dans le centre Vacancel de Carry-le-Rouet. Une matinée en présence d'élus, de membres du comité stratégique, de structures d'accompagnement et de partenaires, a permis aux trois PLIE de notre territoire de faire le point de manière concertée sur

l'impact des actions et des réalisations de ces structures. Les échanges très riches tout au long de cette journée vont permettre de créer des outils innovants et d'imaginer de nouvelles actions, toujours dans l'objectif de favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emplois accompagnés dans nos dispositifs de suivi des dossiers au sein du CCAS de notre commune.



Le 1^{er} stage de la formation Bafa qui s'est déroulé sur la commune a accueilli 11 jeunes d'Ensuès sur les 15 inscrits. Il s'agit de Laura BUONO, Enzo CRUCCO, Pauline SINISCALCHI, Rémy PERICAUD, Charlotte BOSCHI, Eden CHOUKROUN, Kim COIRRE, MASCHIO ESPOSITO, Alice ROLLAND, Léa ZOZOL et Vincent AUTES.

>> Des permanences destinées à faciliter votre accès au droit au CCAS

Pour permettre à tous d'être en mesure de mieux connaître ses droits et ses obligations, les faire valoir et les exécuter, l'aide à l'accès au droit est à votre service sous la forme de permanences mensuelles au CCAS d'Ensuès la Redonne, mais aussi au CCAS de Carry le Rouet et de Sausset les Pins. Pour toute information sur les dates de ces permanences et pour toute prise de rendez-vous, merci de contacter le CCAS au 04 42 44 88 92.

>> Quand les métiers du BTP mettent les femmes à l'honneur !

Par le biais d'un atelier et d'une exposition photo intitulée «Les Femmes dans le bâtiment font parler d'Elles», le CCAS d'Ensuès la Redonne en partenariat avec la Mission Locale et le Défi pour l'Emploi ont mené une action innovante autour de l'emploi. Une cinquantaine de personnes s'est ainsi réunie dans la salle des Mariages de l'hôtel de Ville pour échanger sur ce thème. C'est avec une grande satisfaction que nous avons accueilli Mme Jacky Attwood responsable d'une société d'intérim (Côté Job), Mme Marie-Françoise Pastor directrice des services Techniques et Ingénieur-Architecte, Mme Sophie Leroy chef d'entreprise VRD Provence Réseaux, Mme Gil Responsable Technique Travaux chez Bouygues, Mme Stéphanie Marinacci chef d'entreprise secteur BTP et l'organisme de Formation FORMATECH, accompagné d'une de ses stagiaires. Après le visionnage d'un film, de nombreux témoignages sont venus illustrer la séance.



Les professionnelles ont échangé avec le public sur leurs expériences et sur leur parcours. Ce rendez-vous a permis de lever certains freins et clichés existants dans ce secteur que l'on pense à tort réservé aux seuls salariés masculins.

>> Information destinée aux parents au sujet de la rentrée des classes 2014-2015

La prochaine rentrée se prépare dès maintenant et pas seulement autour de la réforme des rythmes scolaires... Pour cela, la municipalité a besoin de connaître et de relayer au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale les effectifs précis que chaque classe d'âge comptera en septembre. Dans ce but, nous demandons aux parents d'enfants scolarisés pour la première fois sur la commune, tant sur la maternelle que sur l'élémentaire, de bien vouloir se signaler au plus tôt à l'Hôtel de ville afin d'y pré-inscrire leur(s) enfant(s).

En effet, ce sont sur ces données que l'Inspection Académique se base pour décider des futures éventuelles ouvertures et fermetures de classe... et en s'y prenant dès aujourd'hui, cela va nous permettre de défendre au mieux ces dossiers et faire en sorte que nos équipes enseignantes, comme nos élèves, travaillent dans les meilleures conditions.

>> Pour votre inscriptions sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 31 décembre à 17h

Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales de la commune et que vous souhaitez participer aux deux scrutins qui jalonnent l'année 2014, à savoir les élections municipales (23 et 30 mars 2014) et les élections Européennes (le dimanche 25 mai 2014), il vous reste quelques jours pour mettre à jour vos droits électoraux. Les demandes d'inscription, les modifications d'état civil (mariage - divorce) ainsi que les changements d'adresse doivent être effectués impérativement avant le 31 décembre 2013. Nous vous rappelons qu'une permanence se tiendra à l'hôtel de ville d'Ensuès la Redonne jusqu'au mardi 31 décembre à 17h pour permettre à ceux qui auraient besoin d'effectuer cette démarche de pouvoir le faire.



La Municipalité a conclu ces dernières semaines son processus de rencontres et de dialogues sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaire par une réunion publique à l'hôtel de Ville. Toutes les questions visant à adapter notre commune à la mise en place de la réforme à la rentrée 2014 ont été abordées.



Des athlètes nigériens hébergés par nos pompiers. Ces sportifs de haut niveau ont ainsi pu s'entraîner sur notre commune plusieurs jours afin de préparer au mieux l'édition 2013 du Marseille Cassis...un bel exemple de solidarité !

>> Nos plages seront nettoyées en toute saison

La commune a obtenu auprès des services de la Communauté Urbaine la mise en place d'un nettoyage de nos plages, non plus seulement en été, mais aussi en période hivernale. En effet, 2 agents effectueront ce nettoyage les lundis,

mardis et vendredis si la météo le permet. Il comprend l'enlèvement des papiers, plastiques, verres et bois divers...une bonne nouvelle pour la qualité du cadre de vie sur notre commune !

>> Médillés d'honneur du travail d'Ensuès la Redonne, année 2013

Promotion du 14 juillet

Argent

Mme CAPOMAGGIO Sylviane
Mme CHASSON Dominique
M. GAUTIE Guillaume
M. ROUGER Patrick
M. SANCASSIANI Christian

Vermeil

Mme BARTHALAIS Michèle
Mme MAROT Marie-Christine
M. MOSCHEL Claude
M. OLIVE Joel

Or

M. BURGARELLA François
M. PEREZ Gérard
Mme PUERTO Guy
Mme ROMAN Corinne

Grand Or

Mme FIORE Geneviève
M. SARDE Serge





>> Mise au point sur le parking de l'Auberge de la Calanque

Depuis maintenant plusieurs années les différents gestionnaires de l'Auberge de la Calanque sur le port de la Redonne utilisaient une large terrasse pour accueillir leur clientèle. Cet espace étant utilisé à des fins privées commerciales se trouvant sur le domaine public communal, une redevance d'occupation de ce lieu doit être versée annuellement à la commune. (Droit de place voté en Conseil Municipal). Or, ces dernières décennies, les différents gérants ne s'étaient pas tous acquittés de cette somme. Le trésorier payeur de Marignane dans ses missions a été chargé de récupérer ces dus. Il a sollicité le gérant et propriétaire pour lui rappeler ses obligations et lui demander s'il voulait continuer à occuper cet espace.

En réponse à cette demande, le propriétaire a choisi de diminuer sa terrasse et s'est acquitté pour 2013 de la somme demandée. La diminution de l'emprise de la terrasse a laissé un espace libre conséquent. Compte tenu du manque chronique de places de stationnement dans ce secteur mais aussi afin de faciliter l'accès des clients à ce commerce, l'opportunité s'est offerte de matérialiser 2 places automobiles supplémentaires, un parking 2 roues et un accès aux livraisons. Les services de la CUM MPM ont mis en place une signalisation verticale et horizontale ainsi que des potelets afin de sécuriser la terrasse du restaurant

>> Le chantier Vert et Ciel des Coullins avance à grands pas

Le programme de logements des Coullins continue son évolution avec l'objectif de livrer les nouvelles habitations à l'été 2014. Les planchers hauts des bâtiments B et C sont terminés et attendent maintenant la charpente. En ce qui concerne les VRD (voirie et réseau divers) les canalisations sont en train d'être enfouies depuis le rond point de l'école élémentaire puis en remontant pour desservir les bâtiments A,B,C pour arriver en fin de voie jusqu'aux villas. Afin de provoquer le moins de nuisances possibles aux écoliers, une grosse partie de ces tranchées sont faites à la trancheuse (sorte de grosse scie diamantée et non pas au brise roche hydraulique). Une fois cette étape terminée la construction des villas pourra commencer.



>> Travaux de réhabilitation pour le boulodrome de la Redonne

L'aménagement du boulodrome de la Redonne est en cours. Il s'intégrera parfaitement au site avec des murets et bordures en pierres calcaires. Il permettra de rajouter un peu de stationnement et la mise en place d'une sanisette qui fait défaut actuellement.



>> L'église a fait peau neuve



Les façades de l'église viennent d'être refaites, après une bonne préparation elles ont reçu un enduit à la chaux qui va les protéger des infiltrations et lui donner un air de neuf...avec une couleur nouvelle qui a été concertée avec la paroisse avec conseil de l'architecte. D'autre part un éclairage économe a été installé pour une mise en valeur de parties choisies. Les travaux ont été financés à 80 % par le Conseil Général. Il faut savoir que lors de la séparation des églises et de l'état en 1905, le presbytère est resté dans le domaine de la paroisse en échange de l'ancienne école des sœurs qui est passée dans le domaine communal (bâtiment de l'actuelle poste) et la salle Albert MANDINE a été construite par l'association et est privée. Donc seule l'église étant patrimoine communal, les peintures des façades de la salle Mandine et celles du presbytère ont été financées par l'association et la paroisse qui sont respectivement propriétaires de ces bâtiments. Avec la réfection de la toiture il y a deux ans, voilà notre église protégée pour quelques décennies.

>> Les chasseurs dorénavant bien installés

La municipalité, en concertation avec la société de chasse «La Bécasse» vient d'aménager les nouveaux quartiers des chasseurs. En effet avec la future construction de logements sur le site de l'ancienne caserne des pompiers, il a fallu trouver un autre emplacement le plus adapté possible aux besoins des membres de l'association. Suite à une réflexion commune et au transfert du foncier par la Communauté Urbaine, la municipalité a proposé un nouveau lieu pour que les chasseurs disposent d'espaces suffisants pour à la fois abriter leurs divers matériels et les véhicules (Voitures, tracteur...) C'est chose faite, un bungalow, une terrasse couverte et toutes les commodités, eau et électricité ont été mis à disposition derrière le cimetière communal.



>> Mise en service de la vidéo protection sur la commune

La vidéo protection à l'entrée Est de la commune autour du centre commercial et l'hôtel de Ville est désormais opérationnelle. Les ports communautaires (Madrague de Gignac, Figuières, Petit et Grand Méjean) sont aussi équipés avec des dômes de surveillance qui sont opérationnels. Pour l'entrée de Ville Ouest, l'équipement

sera installé en phase avec les travaux du nouveau rond-point et un complément d'équipement pour le quartier du creux du loup est prévu début 2014. Deux nouveaux équipements publics (skate park et salle du Cadran) sont aussi en cours d'équipement de caméras.

>> L'aire de retournement de la Madrague de Gignac en cours de réaménagement

L'aménagement de l'aire de retournement de la Madrague de Gignac est en cours. Les points d'apport volontaire pour le tri sélectif ainsi que les ordures ménagères seront enterrés. Un conteneur enterré permettra d'accueillir le matériel incendie. L'abri bus est déplacé derrière le quai en fond de parking et les places de stationnements matérialisées permettront la manœuvre des bus. L'espace sera sécurisé par un plateau traversant et un muret en pierres naturelles. Des barrières jalonnent la voie jusqu'au pont de la voie ferrée permettant un cheminement sécurisé des piétons jusqu'à l'arrêt de bus..



>> La Police Municipale partie prenante du plan Danton

Notre Police Municipale dans le cadre de sa collaboration étroite avec la Brigade de Gendarmerie de Carry-le-Rouet participe à l'activation du Plan Danton, un plan anti-hold-up déployé au niveau préfectoral. Ce dispositif de surveillance accrue participe à dissuader les voleurs, notamment au niveau des zones commerciales à risque. Notre police municipale s'est organisée de manière à mieux couvrir les horaires critiques d'ouverture et fermeture des commerces de notre commune. Des patrouilles pédestres ou mobiles, ainsi que des points fixes avec prise de contact avec les professionnels, sont donc programmées pour surveiller les

principaux secteurs sensibles de la commune. La lutte contre les vols et les cambriolages de particuliers sont aussi une priorité. Pour cela, la "participation citoyenne" qui a pour but d'associer la population à la surveillance des zones d'habitation, peut s'avérer primordiale. Nous nous permettons donc de faire écho à cet appel à la vigilance et invitons les administrés à ne pas hésiter à nous faire remonter des renseignements sur toute anomalie constatée ou mouvement inhabituel dans un lotissement ou un quartier. Pour rappel, le numéro de la patrouille est le suivant : 06 12 57 38 66.





>> Le terrain de foot du stade Municipal sera bientôt doté d'une pelouse synthétique

Conformément à son plan pluriannuel d'investissement et à son programme, la Municipalité a lancé l'étude de la pelouse synthétique du stade. Les résultats de cette étude permettent de définir la qualité du revêtement à mettre en place,

les terrassements nécessaires afin de réaliser un bon drainage des eaux pluviales et d'arrosage ainsi que la pose d'accessoires permettant d'obtenir une homologation de niveau 6 de la fédération française de football.

>> Premiers containers enterrés

La commune a engagé avec la Communauté Urbaine un programme d'enfouissement des containers de tri sélectif. Ils remplaceront les actuels containers qui sont complètement visibles sur les points d'apport volontaires que l'on rencontre sur la commune. Au-delà des bénéfices attendus sur l'amélioration de la propreté ou de la réduction du nombre de passages de collecte, cette initiative s'inscrit dans la volonté de la collectivité de minimiser l'impact des bacs de collecte des ordures ménagères et des colonnes de tri dans le paysage urbain. Pour commencer les nouveaux projets de voiries vont en disposer (Aire de retournement de la Madrague et Place des Aires) et le point du lotissement de Chantegive. Bien entendu dans le temps, un programme permettra de les enterrer partout où cela sera possible



>> Un Skate Park pour le Noël des jeunes ensuénens !



Le secteur de l'école élémentaire accueille désormais le nouveau skate parc de la commune. Son inauguration est programmée le 21 décembre et sera aussitôt ouvert au public. Rappelons que ce projet est réalisé à la demande des jeunes de la commune et qu'il a fait l'objet lors des différentes phases de conception, d'une concertation avec les jeunes demandeurs et a bénéficié de l'appui technique de l'association Côte Bleue Skate Board. Cet équipement défini et concerté avec les jeunes de la commune va permettre la pratique des sports de glisse (skate, roller, trottinette...) dans un lieu sécurisé et vidéo surveillé avec un éclairage public et un point d'eau à disposition. Il sera un atout de plus pour valoriser ce secteur qui sera bientôt celui du nouveau Centre de Loisirs de la commune.

>> Nouveau parking pour l'entrée de ville

Les travaux de réalisation du parking communautaire à l'entrée ouest de ville ont démarrés. Ce parking de 80 places environ sera traité en sol stabilisé renforcé et accueillera une aire de service pour camping car. Il sera agrémenté d'une noue paysagée plantée avec des essences méditerranéennes peu gourmandes en consommation d'eau. Ces travaux seront suivis par la réalisation du rond point d'entrée de ville qui débutera début janvier après la phase de préparation de chantier qui est en cours.



>> Quand les travaux de rénovation du gymnase ouvrent de nouvelles perspectives

L'ouverture de la salle du Cadran a rendu au gymnase Adrien Ricaud sa vocation première : la pratique sportive tout au long de l'année. Avec tous les travaux de rénovation intérieurs et extérieurs, les associations utilisatrices du gymnase (hand, volley, badminton) ont pu proposer à leurs adhérents de meilleures qualités d'accueil et de pratiques sportives. La pose de panneaux et de nouveaux filets de protection sur les parois du gymnase notamment vont permettre de gagner en polyvalence et ouvrent ainsi la possibilité de nouvelles activités : foot en salle par exemple ou autres... dans la mesure des créneaux d'occupation disponibles et compte tenu du planning d'occupation déjà très chargé. Toujours est-il que cela va permettre, pendant les vacances de février, au centre ados de pratiquer une activité futsal sur leurs créneaux, mais également l'organisation d'un tournoi futsal les 22 et 23 février par l'association du club de football de la commune.





>> Saint Maur... entre fêtes et traditions...

La photo ci-dessus est celle de la dégustation des oursins, une tradition avant le banquet de la St Maur qui avait lieu le lundi car la St Maur était du samedi au Lundi, mais pas le vendredi. On peut remarquer que les gens mettaient le costume de fête pour l'occasion et la moitié était coiffée de chapeaux ou casquettes, là aussi une autre époque et une autre façon de se vêtir.

Sur cette photo, les anciens (Émile, Léone, Daniel...) nous ont dévoilé les identités de chacun d'entre eux, on peut citer en partant de la gauche : Louis LANTELME (Louis de ZENE), Louis CAMOIN (frère de Daniel CAMOIN une famille bien connue), Charles RICAUD (famille de l'ancien Maire), Roger OLIVE (Père de Jany), Jeannette CAMOIN (Une femme ? en fait elle était la fille des propriétaires du Bar Nathalie et François dit «Tchoi» et aidait les hommes pour ouvrir les oursins), Amédée SARDE (Mari de l'ancienne boulangère Valérie), Léon LANTELME dit «ZOZO» (il y avait à l'époque un ZOZO dans chaque village, à Ensues, c'était lui...), Raymond OLIVE (Grand père d'Agnès et de Jean-Yves), Marcel SARDE (frère de Léone, il était le plus jeune de l'équipe), Yves CAMOIN (frère de Jeannette), Georges CHOUQUET (le plus discret de l'équipe) et Félix SARDE (il habitait Châteauneuf mais il ne loupait pas une St Maur).

En ce temps les générations ne se mélangeaient pas...

En fait on parle du banquet de la St Maur mais ce n'est pas exact car il y en avait trois, en ce temps là les générations ne se mélangeaient pas...

On comptait plusieurs banquets dont un dans un des bars et les autres dans les granges des uns et des autres... des granges il n'en manquait pas, aujourd'hui elles se sont transformées en logements... Un premier banquet réunissait les «vieux» les seniors d'aujourd'hui, dans le second on ne comptait que des couples et dans le troisième il n'y avait que les jeunes... c'était la tradition...

On ne comptait pas les apéros...

Les différentes équipes commandaient les oursins aux pêcheurs soit de Carry ou de la Couronne. Les banastes (paniers) étaient acheminées en bus et les centaines d'oursins étaient ouverts par eux même avant la dégustation, un moment convivial où on ne comptait pas non plus les apéros, c'était dehors, il faisait froid et il fallait se réchauffer. En fait le banquet des anciens qui se tenait au bar était préparé par les propriétaires du bar et la dégustation des oursins faisait partie du repas. La dégustation était accompagnée d'un petit vin de la coopérative de Châteauneuf les Martigues-Ensues, et oui, elle était commune aux deux villages à cette époque.

On raconte que le vin n'était pas excellent mais bien frais il se laissait boire. Daniel se rappelle que «CriCri», un Alsacien qui venait de Sausset pour nous passer quelques films les dimanches, venait aussi à la St Maur pour filmer l'évènement mais il aimait bien boire et il ne filmait jamais grand-chose...

On ne pouvait plus décoller ses fesses de la chaise...

À la fin du banquet on avait pour habitude de boire le vin de jacquet, un raisin particulier qui permettait de faire un breuvage très apprécié c'est Yves CAMOIN qui le portait, (il faut savoir que ce cépage est interdit depuis 1935 alors qu'il fut utilisé comme porte-greffe dans le midi de la France pour les besoins de la reconstruction du vignoble après la crise du phylloxéra en 1873 en raison de sa grande résistance aux maladies (oïdium, mildiou) et phylloxéra pour des raisons sanitaires, il contiendrait un taux de méthanol trop élevé !). On se souvient que quand on en avait bu deux verres on ne pouvait plus décoller ses fesses de la chaise !





>> 11 novembre : «...ne pas avoir «un autre regard» de ce qui s'est réellement passé mais connaître la réalité de l'histoire...»

Le vent glacial en cette matinée du 11 Novembre n'a pas entamé la détermination des participants pour la cérémonie de commémoration de l'ensemble des morts pour la France. On notait une assistance importante en cette période particulière avec un cortège composé d'élus, d'anciens combattants, de bénévoles du CCFF, de volontaires des pompiers, d'administrés et même de quelques vacanciers du sud ouest... Le défilé traversait le village et la cérémonie aux monuments aux morts débutait par les dépôts de gerbes suivis par les interventions et la marseillaise entonnée à Capella sous la houlette de Jean Verra.

Dans son intervention, Madame Gabriel, présidente des anciens combattants rappelait les souffrances vécues pendant cette guerre alors que le Maire, Michel ILLAC insistait sur le nécessité de transmettre à nos jeunes «...nous sommes tous d'accord pour dire «Plus jamais ça...» mais si le «Plus jamais» est clair, par contre le «ça», nous devons le faire connaître à nos jeunes, leur transmettre l'histoire de cette période et leur expliquer ce qu'il y a derrière, afin de ne pas avoir «un autre regard» de ce qui s'est réellement passé mais connaître la réalité de l'histoire.

>> Sainte Barbe : un grand merci aux pompiers volontaires

Cette Sainte Barbe, en présence des Maires des communes de Carry le Rouet et d'Ensuès fut celle de nombreuses nominations de grades pour les Sapeurs volontaires de notre Centre de Secours sous la houlette du chef de Centre le Capitaine Gérard PEZ-ZATINI. Une occasion pour le Maire, Michel Illac d'adresser sa reconnaissance au Conseil Général qui répond de façon efficace au développement des moyens de lutte en équipant les centres de secours du département et en finançant les travaux qui vont permettre avec un parking et un nouveau rond-point une bonne desserte de notre CBE. «La richesse de ce Centre de Secours ne se résume pas aux équipements performants, la véritable richesse est avant tout Humaine...», un moment important où M. le Maire a remercié avec force l'action de tous dans leurs missions quotidiennes sans oublier les familles qui vivent l'absence du foyer, de leurs pompiers. Un grand MERCI à tous concluait la cérémonie.



>> Un nouveau directeur technique pour le Comité Feux de la commune

Comme annoncé dans le précédent journal, Joseph Ceccaldi, directeur technique du CCFF a quitté son poste après plus de 25 ans de présence au sein de l'équipe du CCFF d'Ensuès. Pour lui succéder, c'est M. Johnny Slosse, ancien pompier, qui aura la charge dorénavant de gérer l'équipe du CCFF et d'être le lien avec les services municipaux pour le bon fonctionnement du comité tout au long de l'année.

Johnny Slosse a eu une carrière en tant que pompier en Belgique. Il a intégré la caserne de Bruxelles en 1964 en tant qu'ambulancier, chauffeur de véhicule incendie puis équipier sur la grande échelle. Il a fini sa carrière en 2004 en tant que sous-officier après avoir touché tous les domaines de la profession (secouriste, préventionniste). Il découvre Ensues en 1981 et y revient régulièrement avant d'y construire sa résidence en 1993. Il ne manque pas à

chaque visite de prendre contact avec la caserne d'Ensuès pour échanger sur son métier. Retraité depuis 2004, il a rejoint tout naturellement le CCFF d'Ensuès en 2008 permettant de mettre à disposition de l'équipe son savoir de professionnel.

Sa disponibilité et ses compétences lui ont permis de progresser d'abord en tant qu'équipier puis très rapidement il a suivi toutes les formations lui permettant de devenir cadre au sein de l'équipe. Nous lui souhaitons toute la réussite possible dans ses nouvelles fonctions.





La salle du Cadran

L'espace Festif et Culturel Marcel SIBILAT a ouvert ses portes et la salle «Le CADRAN» a dévoilé toutes ses qualités.

Après Cinq années de travail, la salle des festivités et de la culture vient d'être inaugurée en cette mi-octobre. Il a fallu d'abord répondre à l'éternelle question légitime avant tout projet «Que voulons-nous pour les festivités et la culture pour notre commune et nos citoyens pour les prochaines décennies ?». Le projet s'est ensuite construit avec l'aide d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, un groupe d'architectes, scénographes et acousticiens choisis par concours et une commission extramunicipale. Le projet a été défendu avec force auprès des partenaires financeurs, ceux de l'État, de la Région, du Conseil Général et de la Communauté Urbaine qui ont tous adhéré et nous ont accompagné, comme ils le font aussi pour d'autres communes au titre de leurs budgets spécifiques «aide aux communes», c'est au total un taux de subvention de près de 70% qui a été obtenu. La commission extramunicipale, composée d'élus de la majorité et des minorités, de personnels municipaux, de représentants des associations environnementales et futures utilisatrices de l'équipement et de personnalités extérieures a ensuite suivi et fait évoluer le projet jusqu'à sa définition ultime permettant de lancer la consultation des entreprises.

Une période de 17 mois de travaux a permis d'aboutir à la livraison de l'espace complet en temps utiles avec, il faut le reconnaître, une dernière ligne droite fort active pour les entreprises et les personnels communaux pour préparer un week-end inaugural dans de bonnes conditions. Un week-end qui a permis à plus de 2000 personnes de découvrir les espaces et les différentes fonctionnalités de l'espace dans son ensemble. Depuis l'ouverture, les différentes configurations de la grande salle ont pu être appréciées : tribune déployée avec grande scène (400 places), tribune allongée par l'utilisation de la fosse avec moyenne scène (500 places), tribune rallongée avec chaises en devant de petite scène (600 places), tribune repliée pour les concerts (1200 places), position repas/spectacle (450 places), salle vide pour accueillir un marché ou un loto,... Une réelle polyvalence qui est à disposition de tous, associations, municipalité, privés et entreprises, collectivités,... et surtout au service de toutes les générations.

Michel ILLAC
Maire d'Ensuès La Redonne
Vice Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

L'espace Festif et Culturel Marcel SIBILAT a ouvert ses portes...



La troupe d'art de la Rue «les diabolotins» a bien animé le patio et les extérieurs lors de la soirée d'ouverture



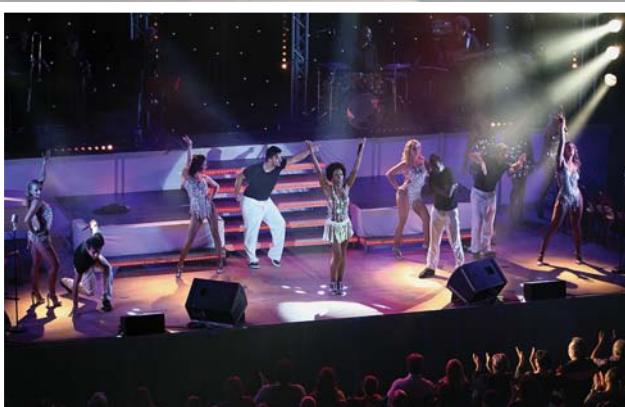
Les 18 musiciens du Big Band «Rail Road Men» ont magnifiquement pris part à la soirée d'inauguration la salle du CADRAN



Une salle comble pour participer à l'inauguration



Leslie et DJ'Man ont attiré plus particulièrement les jeunes



Le premier spectacle «les Légendes de la Soul» a fait salle comble le dimanche du week-end inaugural



Lors de la soirée Halloween, chacun a joué le jeu des déguisements pour assister à cette soirée de projection de films



Le Jeune Public des écoles n'est pas oublié avec une initiation pédagogique à la musique classique grâce aux «Petits Bois de l'Opéra»



L'association du Foyer Rural a pu proposer dans une salle pleine à craquer la 3^{ème} édition de son festival Brassens

La salle «Le CADRAN» a battu son plein pendant ces deux derniers mois



Ali Bougheraba a enchanté les spectateurs par son humour et sa poésie



L'association «le Masque et le Chausson» a offert aux spectateurs un gala d'une grande beauté



Le Ballet National de Marseille a transmis sa vision très contemporaine de la danse lors d'un spectacle de grande qualité



Le loto du Téléthon a été un moment fort de solidarité et de générosité avec un niveau de participation et de collecte record



Le Marché de Noël a aussi marqué les esprits par son niveau de fréquentation et la beauté des décorations dans les différents espaces de la salle



Les enfants, mais aussi leurs parents, ont assisté dans la salle de convivialité à un spectacle de Guignol



Le hall d'accueil et son grand comptoir s'avèrent être un formidable lieu de rencontres et de convivialité lors des entractes ou à la fin des spectacles



Les enfants adhérents des associations ont copieusement garni la tribune, pour assister au spectacle comique de Jérémy et Charly

Conditions de mise à disposition des divers espaces

Vous avez été nombreux à venir découvrir ce nouvel espace et certains d'entre vous nous ont sollicités sur les conditions de mise à disposition des divers espaces et notamment les conditions tarifaires que ce soit pour les personnes de la commune ou de l'extérieur...

Il nous semble important de préciser qu'une plaquette reprenant les divers tarifs est en cours de parution plus particulièrement pour les entreprises et collectivités qui souhaiteront organiser des séminaires, soirées d'entreprises, congrès.

	Grande salle + Hall	Salle convivialité	Intégralité du bâtiment	Conditions de tarifications
Associations de la commune	500 à 1000	350 à 800	1300 ou 1800	Les tarifs ci-contre sont variables en fonction de la durée d'utilisation (8h/19h ou 8h /6h le lendemain) et des jours choisis (semaine ou week-end). Ils comprennent le nettoyage des espaces.
Associations extérieures à la commune. Partenaires	2500 ou 3000	450 à 1400	3650 ou 4400	
Congrès Séminaires. Entreprises privées	3000	1400	4000 ou 4400	
Particuliers domiciliés sur la commune	1800 ou 2160	550 à 900	2400 ou 3060	
Particuliers domiciliés hors commune	2800 ou 3000	1700	4400 ou 4700	

Dépenses et Recettes générées par le fonctionnement de cet équipement, mais aussi celles de la Bibliothèque et celles de la crèche

Pour rappel, le Budget de la commune a déjà pris en compte depuis l'exercice 2012 un Budget de Fonctionnement de cet équipement pour un montant de 300 000 €. Ce montant comprend les frais de fonctionnement (entretien, personnels, fluides...) et de programmation de la saison allant du mois d'octobre au mois de juin de chaque année.

En personnel, la création d'un poste de Régisseur qui est le gestionnaire de l'équipement, il a en charge toute la partie technique, mais aussi la préparation des spectacles en conformité aux besoins des artistes en respect des fiches techniques, il participe à la régie son et lumière et gère les besoins complémentaires de personnels vacataires pour certains spectacles.

En ce qui concerne les recettes (billetterie et locations) à ce jour elles n'ont pas encore été programmées dans nos budgets 2012 et 2013 car l'équipement n'était pas en service en 2012 et pour 2013, la programmation et les tarifs n'étaient pas encore complètement décidés au moment du vote du budget au mois de mars.

Ce ne seront que des Recettes imprévues qui viendront abonder en positif notre résultat de gestion en fin d'année 2013.

À ce jour, après quelques mois d'ouverture, des réservations pour mariages, anniversaires ou départs en retraite sont en cours mais aussi des soirées d'entreprises sont déjà reçues ou en cours de traitement par nos services.

Un budget de fonctionnement maîtrisé qui pourrait être rapproché de celui de la crèche de notre commune par exemple qui est de près de 600 000 € pour des recettes de 400 000 €, ou de celui de la Bibliothèque de notre commune qui est de 270 000 € pour des recettes nulles...

Loin de là l'idée d'opposer les budgets et encore moins les équipements entre eux ou les services offerts à la population mais il est important de rester dans l'information simple et précise de tous, en transparence.

>> Un bel anniversaire pour l'Escapade

20 ans maintenant que la course pédestre de L'Escapade d'Ensues fait le bonheur des coureurs de la région et d'ailleurs qui la considèrent comme l'une des plus belles et plus réputées des compétitions du département. Ses paysages qui donnent une vision magnifique de la Côte Bleue et l'exigence de son parcours de 12,5 km perpétuent sa légende. Sans parler de la qualité de l'organisation que l'on doit à l'engagement sans failles de ses bénévoles et commissaires de course. Pour cette année anniversaire, 380 coureurs, 130 marcheurs nordiques et plusieurs animations (Zumba, Pena) ont mis l'ambiance dans le village.



Les coureurs ont pu aussi soulager leurs muscles avec un service d'ostéopathie. La météo incertaine n'a heureusement pas gâché la fête puisque les premières gouttes de pluie ne sont arrivées qu'à la fin de la remise des trophées.



Mention particulière à la première féminine, Elizabeth Tarry, qui soulève le trophée de cette 20^{ème} escapade le jour de l'anniversaire de sa fille. Cette ensuéenne a passé la ligne d'arrivée en 56'14. Honneur aussi à Julian David chez les hommes vainqueur en 45'35. Enfin, mention à la solidarité des participants qui grâce à leurs inscriptions ont permis de remettre un chèque de 380 € à l'association «Espoir contre la Mucoviscidose».



>> Record de participation pour le stage Multisports

Pour sa 3^{ème} année d'existence, le stage Multisports proposé par les associations sportives de la commune, en collaboration avec la Municipalité, a permis à plus de 100 jeunes sportifs de se familiariser ou de s'aguerrir avec la pratique du Judo, de la Gymnastique, du Tennis, et de la Danse. Record de participation battu, preuve que cette action mise en place en 2011 connaît un succès grandissant.

Cela vient confirmer la pertinence de la formule particulièrement appréciée des parents pour la qualité très professionnelle de l'encadrement, la variété des disciplines proposées. Pour agrémenter le plaisir de cette semaine pas comme les autres, les sportifs en herbe ont eu droit à une séance de cinéma à Carry avec cette année la projection du film "Turbo". Rendez-vous l'an prochain pour de nouvelles aventures.

>> De la convivialité et des buts pour le tournoi Arnaud Joseph

Comme à son habitude, le tournoi annuel de football organisé en hommage à Arnaud Joseph (jeune footballeur de la commune disparu tragiquement il y a une vingtaine d'années), s'est déroulé dans la plus grande convivialité au stade Municipal. Une quinzaine d'équipes de la région (dont la plus lointaine arrivant du Vaucluse)

composées de jeunes garçons et filles de moins de 13 ans se sont disputées les trophées tout au long de la journée dans un bel esprit de fair-play. Félicitations à l'ensemble des participants et aux organisateurs qui ont à cœur de faire perdurer ce tournoi et qui oeuvrent afin qu'il se déroule dans les meilleures conditions.





>> Notre facture va baisser de 25% sur le M³ d'eau sans assainissement et de 15% sur le M³ d'eau avec assainissement !

Après 60 ans de gestion par la Société des Eaux de Marseille, en 2014 Marseille Provence Métropole devait choisir de renouveler ou pas cette DSP (Délégation de Service Public).

Lors du conseil CUM de juillet les élus ont du choisir entre Régie directe ou DSP). La DSP a été adoptée (sans les 3 voix des conseillers d'Ensuès qui réclamaient l'examen comparatif d'un retour en régie comme cela a pu se faire dans d'autres grandes métropoles : Grenoble, Paris, Metz ou Nantes).

Les débats ont continué dans le cadre de la commission AGER (agglomération éco responsable où siège Frédéric

Ounanian) avec l'écriture du cahier des charges auquel nous avons assidument participé. Nous nous sommes plus particulièrement battus pour avoir un prix de l'eau juste qui prendrait en compte les ménages les plus modestes, mais aussi pour la création d'un fond spécial provisionné par le délégataire pour aider par le biais d'un fond social aux CCAS ceux qui ne peuvent pas payer leur factures (1 million d'euros) mais aussi un contrôle renforcé du délégataire afin de faire baisser les pertes par fuite dans les tuyauteries.

Ce qui va changer sur notre facture (Information de la CUM en date du 06 décembre 2013) :

- Le tarif du M3 HT d'eau passera de 2,15 € à 1,51 € HT au 01/01/2014

- Le tarif du M³ TTC d'eau assainie passera de 3,86 € TTC à 3,24 € au 01/01/2014

Pour exemple : une facture de 120 M³ TTC passera de 464,04 € à 389,03 € au 01/01/2014

Un premier pas mais souhaitant aller plus loin dans ce sens les élus d'Ensuès se sont abstenus lors du vote des tarifs lors du Conseil communautaire du vendredi 13 décembre 2013.

>> L'Agence Locale Énergie officiellement inaugurée

L'Agence Locale Énergie située devant la halle Puget (près poste Colbert) a été inaugurée ce mardi 12 novembre en présence des élus de Marseille Provence Métropole et des partenaires financiers (CG13, Région PACA, ADEME, Ville de Marseille, MPM). La commune d'Ensuès la Redonne est adhérente à l'ALE mais a souhaité par un complément d'adhésion bénéficier des services d'un CEP (Conseiller en Énergie Partagée), salarié de l'ALE qui tiendra des permanences en mairie afin de renseigner les habitants sur les aménagements et travaux susceptibles d'économiser de l'énergie.

Il s'occupera aussi des consommations énergétiques de la commune et proposera en fonction de son analyse des voies de progrès. Il aura la tâche de suivre aussi la mise en place de l'agenda 21 programmé sur notre commune avec l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage qui sera désigné pour assurer cette mission. Il partagera son temps sur plusieurs communes adhérentes et s'appuiera sur le logiciel Dialogue d'EDF et suivra le tableau des consommations d'eau de la commune en appui du suivi en interne.

Le bilan thermique des bâtiments communaux réalisé par un Bureau d'Étude en 2010 lui sera utile.





>> La construction des logements des Coulins

La construction des Logements du secteur des Coulins avance à bon rythme.

Pour rappel, ce programme a pour but de proposer aux ensuénéens un choix convenant aux besoins de tous avec 21 logements sociaux, 44 logements en accession libre et les 19 villas. Depuis la pose de la première pierre en avril dernier, le chantier respecte les délais de construction pour une livraison été 2014. Les voies d'accès sont en cours de réalisation avec la mise en place des réseaux et la préparation du raccordement aux voies existantes. Les bâtiments montent régulièrement pour atteindre les deux étages et être hors d'eau en cette fin d'année. À noter que dans le cadre de nos choix de Développement Durable ces bâtiments seront de catégorie BBC c'est ainsi que les murs sont construits en SIPOREX. Les villas seront réalisées dans la foulée après la réalisation des voies qui les desservent. Un chantier qui est desservi depuis son démarrage par le haut afin de ne pas perturber la desserte scolaire, la voie d'accès depuis l'actuel rond point de l'école élémentaire sera mise en service juste avant la livraison.



Informations concernant les 21 logements sociaux

Le bâtiment «C» comprendra, les 21 logements sociaux et bénéficiera des mêmes caractéristiques de construction et mêmes équipements que les logements à la vente, seules les places de stationnement affectées à ces logements diffèrent (1,5 par logement et 2,5 pour les appartements en accession libre et les villas). Tous les appartements et villas seront livrés en même temps, les logements en location sociale seront gérés par le bailleur «13 Habitat».

Les dossiers de demandes sont à disposition au CCAS de la commune.

Leur attribution se fera environ 3 mois avant la livraison après étude des dossiers éligibles au logement social par la commission d'attribution et en fonction des critères définis par la loi (niveaux de ressources et composition des ménages, handicap, conditions de logement actuel,...). Cette commission sera composée de 6 membres désignés par le Conseil d'administration du bailleur social 13 Habitat et de M. le Maire ou son représentant. Il est important de savoir que M. le Maire dispose d'une voix délibérative pour l'attribution des logements, prépondérante en cas de partage des voix.

Les tarifs de loyer mensuel hors charges seront environs ceux détaillés dans le tableau ci-dessous :

Typologie (m ² /Shab)	PLAI (en €)	PLUS (en €)	Nb d'appartements
T2 de 43 à 45 m ²	248 €	271 € à 275 €	4
T3 de 60 à 64 m ²	336 € à 349 €	381 € à 399 €	11
T4 de 81 à 84 m ²	455 € à 467 €	525 € à 557 €	6

PLAI : Prêt Locatif Aidé d'Intégration qui s'adresse aux ménages aux revenus les plus modestes.

PLUS : Prêt Locatif à Usage Social destiné aux ménages selon plafonds de ressources précis.

Pour les plafonds de ressources se renseigner auprès du CCAS.



>> Nouvelle action de plantation pédagogique et citoyenne dans le massif

Afin d'entretenir et de mettre en valeur le massif forestier de notre commune, la Municipalité a renouvelé l'organisation et le financement (dans le cadre de l'utilisation de la recette de la fibre optique) d'une plantation citoyenne de 570 plans de feuillus sur le plateau du Médecin, lieu choisi d'entente avec les chasseurs et l'ONF. Ces journées de reboisement se sont déroulées le vendredi 23 Novembre avec les scolaires de l'école Frédéric Mistral et le samedi 24 au matin pour les familles. C'est ainsi que plus de 200 enfants de CP/CE1 et CE2 se sont rendus en bus sur le site de la plaine du Sui. Le Comité Feux, la société de chasse la Bécasse et l'ONF étaient là pour guider les enfants. Chacun a pu planter, arroser mais aussi poser des

piquets et des gaines de protection qui empêcheront les gibiers de manger les jeunes plants. Ils ont aussi pu découvrir le gibier que l'on trouve dans nos collines amené par les chasseurs. Les enfants ont aussi beaucoup apprécié le petit goûter offert par la mairie car il faisait très froid. La veille, les agents de l'ONF avaient fait dans les classes une information sur le déroulé de cette journée en expliquant les caractéristiques des différents plants. Ces espèces, chênes verts, arbousiers, frênes à fleurs, érables, filaires à fleurs étroites, ont été choisies au lieu des traditionnels pins d'Alep particulièrement inflammables, de manière à recréer la biodiversité dans ce secteur. À maturité, les fruits de ces plans seront un aliment particulièrement apprécié par le gibier sauvage.

>> Les utilisateurs du massif se sont réunis autour de la table

Le mardi 15 octobre était organisée à l'hôtel de Ville une table ronde réunissant les utilisateurs du massif forestier. Cette rencontre à l'initiative de la Municipalité avait pour objectif de permettre à chacun de s'informer sur le rôle de chacun sur ce territoire partagé par tous et de confronter les expériences. En effet, les différents intervenants y sont nombreux.

Le conservatoire du littoral est propriétaire de plus 3500 hectares sur la côte bleue et cet organisme public en délègue la gestion aux communes. Les élus communaux par convention utilisent les conseils techniques de l'ONF pour mener à bien la politique d'entretien de ces massifs. Depuis l'été 2013 le massif de la Nerthe est officiellement classé et

la DREAL est obligatoirement associée dans tous les aménagements du massif. Les échanges ont été intéressants entre les gestionnaires, les élus (le Maire Michel Illac et son 1^{er} adjoint



Frédéric Ounanian) et les pratiquants (association de VTT du Rove, association

>> Tout savoir sur les différents acteurs du débroussaillage

Différents opérateurs interviennent pour l'entretien de notre massif forestier :
-Le conservatoire du littoral propriétaire des terrains C'est un débroussaillage sylvicole qui a pour but la régénération des espèces. Les arbres sont mis à 3 mètres de distance et la végétation n'est pas broyée, cela permet aux animaux de garder leur milieu intact. Validé par les fédérations de chasseur car permet aussi l'ouverture du milieu.



-Le SIER dans le cadre d'une politique DFCI (défense des forêts contre les incendies) sur le territoire de la Côte Bleue
-Les Forestier Sapeurs du Conseil Général 13 interviennent eux sur les zones classées en «poudrières» et mènent des opérations-pilotes de débroussaillage dénommées «Tazieff». L'action de ces différents intervenants, au-delà de son aspect préventif, permet de mettre en sécurité les soldats du Feu lors de leurs interventions. Parallèlement à ceci, la commune met en œuvre ses obligations légales de débroussaillage (OLD) applicables sur les terrains communaux proches des zones urbanisées. Les particuliers sont soumis à ces mêmes règles autour de leurs habitations.

de marche nordique d'Ensues NWA notamment). Une problématique par rapport à la présence de ruches gérées par les apiculteurs a notamment pu être évoquée. L'ONF s'est engagé à donner un plan d'implantation et à faire respecter les distances par rapport aux chemins. Les chasseurs de l'association la bécasse se sont aussi exprimés sur le niveau de débroussaillage de certaines zones. Enfin, les sapeurs pompiers représentés par le Capitaine Pezzatini et M. Vincent Pastor, expert feu forêt SDIS ont projeté un diaporama sur le retour d'expérience du feu de Châteauneuf du 24 Juillet 2011 expliquant l'utilité pour les secours d'avoir des bandes (BDS) déboisées, même si cela génère un certain mécontentement.

>> L'Agenda 21, c'est l'affaire de tout le monde

Comme nous l'avions annoncé lors de la cérémonie des vœux à la population en janvier 2013, notre commune va lancer son Agenda 21. C'est l'ALE (agence locale énergie) et plus particulièrement le CET (conseiller en énergie partagée) qui auront en charge le suivi technique de cette démarche.

La mise en place de l'ALE en Mai 2013 et le recrutement du CEP en Décembre 2013 ne nous ont pas permis de lancer l'appel d'offre pour l'AMO (assistant maître d'ouvrage) plus tôt. Une première réunion de cadrage s'est tenue en mairie le 9 décembre en présence des élus, du CEP, de l'ALE et de l'ARPE (agence régionale pour l'environnement). Cette agence nous suivra et nous apportera aussi son expertise tout au long de ce processus. Ce nouvel outil servira à améliorer encore plus le développement durable et solidaire de notre commune dans les domaines social, environnemental, économique et culturel. Mais le succès d'un tel projet nécessite l'implication et la mobilisation de tous : la population, les agents municipaux, les associations, les élus...

Début d'année, le bureau d'étude s'attachera à faire le diagnostic puis s'attèlera à mettre en place le comité de pilotage pour le suivi de cet agenda 21. Un travail qui sera fait en partage avec la population et qui s'avèrera fort instructif.



>> Deux nouveaux véhicules électriques pour les services municipaux

Les 2 nouveaux véhicules électriques de type «Kangoo» ont été mis en service récemment pour le personnel municipal. Le premier en version tôlée est affecté aux services techniques et équipé en atelier mobile pour les petites interventions. Il possède un gyrophare orange ce qui permet de signaler un danger sur une intervention voirie. Le second est vitré et a 5 places. Il permet le transport du

personnel mais aussi par son large volume et seuil de chargement très bas de transporter des colis.

Il est affecté aux services administratifs et plus particulièrement pour la logistique liée aux manifestations municipales.

Le parking devant le CCAS a été réaménagé et 2 bornes de rechargement ont été installées. Une troisième borne a été mise en place dans la cour du garage technique.

>> Toute la Vérité sur la décharge Bondil

Vous avez peut-être vu ces derniers temps des articles dans la presse locale et un reportage sur une chaîne locale de télévision sur ce dossier... et vous vous posez des questions...

En effet ce dossier est actuellement en cours d'évolution, les héritiers étant désormais identifiés et surtout les modalités de succession validées. Il faut savoir que ni le Conservatoire du littoral, ni la municipalité ne sont les propriétaires, le propriétaire de ces terrains est le petit fils de l'exploitant de la décharge, Fabrice Bondil qui se retrouve dorénavant héritier de ce «bébé»... des terrains qui furent une décharge exploitée durant les années 1965 à 1970. Le conservatoire du littoral et les services de la DREAL (ex DRIRE) ont engagé avec la municipalité dès fin 2008 des discussions avec le propriétaire pour qu'il dépollue le site. En effet la règle «Pollueur/Payeur» doit s'appliquer, il n'est pas question que l'héritier ne prenne que le bon de l'héritage et abandonne le mauvais et j'en réfère à l'état «dont la main n'a pas tremblée en 1964 pour autoriser l'exploitation de cette décharge malgré l'avis défavorable du conseil municipal...».

C'est ainsi que nous avons proposé à la DREAL de réfléchir à l'installation d'une zone de panneaux photovoltaïques, un projet qui permettrait de dépolluer ce site avec la participation de l'aménageur... Hélas à ce jour cette proposition n'est pas retenue par les services de l'état car la zone vient d'être intégrée au secteur classé du massif de la Nerthe et ne peut recevoir aucune installation. En tout cas il paraît important de préciser que le rapport du BRGM commandé par le Ministère de l'industrie et la DRIRE Paca en décembre 1996, donne des conclusions précises, pour chacun des trois bassins où ont été enfouis des déchets et des propositions de réhabilitation de chacun d'eux. Les solutions sont, un recouvrement de la surface avec de la terre végétale, pour les deux premiers bassins et pour le troisième, soit un enlèvement de l'ensemble du dépôt soit un recouvrement en fonction d'analyses complémentaires préconisées. C'était en décembre 1996... «Un dossier qui est dans les mains des services de l'état et sur lequel la commune ne lâchera rien». Nous vous tiendrons informés des avancées au fur et à mesure de celles-ci.

Bien entendu nous rassurons les joggeurs, vététistes, chasseurs, promeneurs : seul le site lui-même doit être contourné, comme le stipule l'arrêté du Maire de 2003, le reste du plateau reste sans aucun risque.





>> Une semaine de fête et de plaisir pour l'inauguration de la nouvelle salle des Festivités et de la Culture

Plus de 2000 personnes, petits et grands ont pu satisfaire leur attente et leur curiosité pour découvrir ce nouvel espace. Après 4 ans d'études et 17 mois de travaux, le Complexe Marcel Sibilat a été inauguré le 18 Octobre 2013 et la salle du Cadran baptisée.

C'est entouré des diabolins de la compagnie Soukha, que le public, venu très nombreux, a été, tout d'abord, accueilli dans une ambiance féérique et fantastique, sous un vacarme de percussions, dans un rituel de danses tribales et sous la magie d'un spectacle de feu à la nuit tombée. Le ton était donné, les artistes aillaient enfin pouvoir s'emparer des espaces de ce nouvel équipement qui permet à notre commune de faire un pas important dans sa capacité à développer une politique de développement culturel digne de ce nom.

Pour l'aspect officiel, c'est dans autre ambiance musicale, assurée avec brio par le Big Band Rail Road Men et ses 18 musiciens, que le public a été reçu dans la salle principale, avec des standards mythiques du jazz. En présence des nombreux partenaires et invités, Michel Illac fut le premier à s'exprimer rendant un hommage vibrant à Marcel Sibilat, cheville ouvrière du Foyer Rural autrefois et qui aurait été fier de voir qu'un si bel écrin permettrait dorénavant de réunir les ensuénens autour de la culture et des festivités. Après cette première allocution, Sabine Coirre, Adjointe à la Culture et élue référente sur ce projet, a ému l'assistance en évoquant la polyvalence de cet équipement et l'importance de ce projet pour l'avenir de toutes les générations.

Le Conseil Général 13 représenté par Maria Raynaud, le Conseil Régional représenté par Jean-Marc Coppola, ainsi que Simon Babre, le sous-Préfet ont, quant à eux, souligné leur investissement respectif à la construction de cet édifice et l'enjeu qu'ils y ont trouvé pour le développement et le rayonnement de la commune et de son territoire.



Des spectacles pour tous les publics ont ponctué ce week-end end exceptionnel, avec un concert de la jeune et remarquable chanteuse de R&B Leslie accompagnée du non moins célèbre DJ Mam's qui a su mettre en musique le phénomène Zumba et faire vibrer les jeunes (et même les moins jeunes).

Le rythme était également donné le dimanche avec l'orchestre les Mélomanes qui accueillait et accompagnait le spectacle des légendes de la Soul, véritable

performance assurée par un groupe de danseurs, chanteurs et choristes aussi talentueux les uns que les autres, qui reprenaient les plus fameux tubes des années 50/60, et ont offert à tous un superbe moment.

La période inaugurale s'est clôturée avec un spectacle jeune public du Philharmonique de la Roquette, «le p'tit ciné concert 2» qui a fait découvrir, à l'ensemble des élèves de la commune, le mariage heureux d'une bande sonore interprétée en direct sur une série de courts-métrages d'animation.

Ce fut aussi le moment pour le public d'apprécier les multiples facettes qu'offre cet ouvrage en terme de polyvalence d'utilisation (manifestations diverses mais aussi locations possibles des locaux, etc...), des jeux de lumière et de transparence, du confort et de la qualité de l'acoustique de ce nouvel outil, qui aux dires de beaucoup est devenu depuis, avec fierté, «leur» salle.

Le rideau s'est donc levé sur une toute nouvelle saison culturelle pour le bonheur de tous. Théâtre, humour, musique, danse, poésie, cinéma, spectacles jeune public, opéra.... Cette programmation a été conçue et pensée pour plaire au plus grand nombre. De grands noms de la scène française ou des artistes issus de notre territoire et qui méritent tout notre intérêt, voilà de quoi vous régaler pour cette saison 2013-2014.

Ainsi, vous avez pu, peut-être, assister au formidable plaidoyer de Yann Arthus Bertrand avec la projection de «Planète Océan» diffusé pendant le moment fort «cahier de vacances» de Marseille Provence 2013 où vous avez été très nombreux à vous sentir concernés par cette cause de défense environnementale pour le milieu marin. Ce fut ensuite l'occasion de trembler un peu lors de la projection des deux films d'animation et d'horreur lors de la soirée spéciale Halloween où petits comme grands ont joué le jeu en venant déguisés et en se faisant maquiller par nos talentueuses esthéticiennes qui les ont accueillis à cette occasion. Par la suite, la venue de l'humoriste marseillais Ali Bougheraba a conquis les spectateurs avec un humour plein de sensibilité tout en évitant démagogie, caricature et mièvrerie. L'association du Foyer Rural a investi elle aussi le Cadran avec succès lors de la 3^{ème} édition de son festival Brassens. Enfin, dans un style plus conceptuel, les danseurs du ballet de Marseille nous ont fait part de leur plaisir d'évoluer dans des conditions de confort et de valeur scénique d'une telle qualité. L'aventure est lancée... nous n'avons pas d'autre ambition que celle de vous accueillir, toujours plus nombreux et de partager avec vous quelques-uns de ces délicieux instants, d'intelligence collective, d'humanité et de ravissement.

Cette salle est désormais la vôtre !

>> Frissons garantis pour Halloween

Sorcières, monstres et gourmands s'étaient donnés rendez-vous le 31 octobre au Cadran dans le cadre d'une double projection de films «Halloweenesques». Les plus petits ont pu apprécier en première partie de soirée la folie du généralissime Tim Burton avec une projection du dessin animée «Frankenweenie». Cette parodie pour enfant du film Frankenstein a régalé une salle conquise par cet hommage aux grands classiques d'horreur. Après s'être rassemblés autour d'un grand buffet de bonbons, les plus courageux, et surtout les plus de 12 ans, ont pu trembler devant «Conjuring : les dossiers Warrens». Cette histoire vraie de deux démonologues tentant de venir en aide à une famille pourchassée par un démon a fait sursauter l'auditoire à de nombreuses reprises. La scène finale, digne des meilleurs moments de l'Exorciste, a sûrement provoqué quelques nuits blanches. Plaisir et terreur, voilà le menu de cette soirée qui deviendra un rendez vous incontournable du Cadran dès l'an prochain.

>> On continue de faire le tour de la Méditerranée à la Bibliothèque

Après l'Égypte l'an dernier, c'était au tour de la Lybie et du Liban d'être à l'honneur de l'action «D'une rive à l'autre, les bibliothèques fêtent les littératures du monde». Grâce au soutien de la BDP 13, le personnel de la médiathèque a permis au public, venu nombreux, d'aller à la rencontre de ces littératures hautes en couleurs, d'un style singulier et émouvant. Quel meilleur exemple que celui de la Syrie, dont on connaît la situation politique compliquée mais dont les auteurs contemporains nous transmettent des éléments de compréhension d'une situation historique complexe et violente. Les extraits d'œuvres de certains écrivains syriens tels que Nihaad Sirees ou Samar Yazbek, interprétés par la comédienne Fabienne Bargelli et illustrés en musique par Sébastien Belin, ont apporté un éclairage particulier sur les mutations majeures qui s'opèrent dans ce pays et révolutionnent l'ordre établi. Le Liban, quant à lui, était talentueusement représenté par la jeune conteuse, Layla Darwiche, qui a su captiver son jeune public, par sa passion des mythes et traditions orientales, et qui est venue partager avec eux quelques histoires traditionnelles. Un bel exemple de transmission du savoir et des traditions pas si éloignées des nôtres.



>> Un atelier cuisine pour sublimer Noël

Le repas de Noël est pour chacun le plaisir de déguster des plats cuisinés avec amour et en famille. Mais encore faut-il le préparer ! Les cours de cuisine de cette fin d'année proposaient d'allier originalité et tradition pour le plus grand plaisir des gourmets. Ainsi, le bloc de foie gras s'est laissé transformer en une délicieuse crème brûlée sucrée salée. Le chapon a laissé sa place à un pavé

en croûte de céleri et la Bûche pré-préparée s'est transformée en un délicieux dessert fait maison. Face au succès toujours grandissant de ces ateliers, nous allons vous en proposer un nouveau dès le printemps. Alors surveillez bien le site Internet de la commune pour découvrir le prochain menu gourmand concocté rien que pour vous.

>> La bibliothèque a fêté ses 10 ans !

En décembre 2003, la médiathèque Badinter ouvrait ses portes. Depuis ces dernières années, s'est opérée une véritable petite mutation de l'ensemble des services proposés à la population ensuennenne : le disque, la vidéo et Internet côtoient désormais les traditionnelles collections de livres.



Depuis 10 ans, cet établissement moderne et largement ouvert, tant par ses horaires que par son champ d'action, permet aux Ensuenens de bénéficier de services innovants qui se sont étoffés d'année en année. Car la médiathèque propose bien plus que l'accès à Internet : site d'autoformation, fond de livres spécifique pour les déficients visuels, portage de livre à domicile, animations tout public... mais aussi un accueil et un accompagnement assurés par

un personnel très impliqué et passionné. Une politique de manifestations culturelles riche et vivante a achevé d'installer la médiathèque Badinter parmi les établissements les plus fréquentés de la commune. Ce mois-ci, nous avons donc dignement célébré cet anniversaire spécial par un moment fort de festivités : exposition, ateliers pour tout âge animés par des intervenants de haute qualité, concours et remise de prix, et pour finir de sublimes contes africains au Cadran qui ont fait voyager petits et grands....



24 Compte rendu du Conseil Municipal

Rappel : Le recueil complet des actes administratifs est disponible auprès du secrétariat du Conseil Municipal

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 octobre 2013

Secrétaire de séance : Sébastien ALARCON

Dès l'ouverture de la séance, avant de démarrer l'ordre du jour, M. le Maire faisait une intervention sur le fonctionnement de la préparation du Conseil. Il précisait que la commission «Loisirs, animations, cérémonies, tourisme» du 09 Septembre avait été annulée en dernière minute pour un évènement imprévisible, irrésistible et insurmontable et pas pour une mauvaise maîtrise de son agenda comme se sont empressés de l'écrire certains élus d'opposition... En effet il venait d'apprendre 1 heure avant le décès accidentel de son papa et il n'a pu tenir cette réunion, ce que chacun peut comprendre avec un peu d'humanité... la commission a été reportée et s'est bien tenue le 19 Septembre sous la présidence de M. le Maire.

Décision budgétaire modificative N°2 (Rapport Hubert Macone)

Afin de procéder à diverses régularisations et d'intégrer de nouvelles actions dans le budget 2013, il convient de prendre une deuxième décision modificative de la section de fonctionnement et de la section d'investissement. Cela concerne l'intégration d'opérations nouvelles rendues nécessaires, l'acquisition de terrain bâti, l'augmentation des crédits pour certaines opérations en cours, l'encaissement de subventions supplémentaires et l'optimisation de l'encours de la dette.

Retrouvez les montants et affectations sur le site Internet de la Ville rubrique Votre Mairie > Compte rendu de Conseil Municipal.

Demande de subventions auprès du Conseil général des Bouches-du-Rhône pour la mise en place d'un système de vidéo-protection (Rapport Hubert Macone)

Il s'agit d'une demande de subvention auprès du Conseil général des Bouches-du-Rhône, au titre des aides du département aux équipements de vidéo-protection et auprès du FIPD, pour la réalisation des travaux de mise en place d'un système de vidéo-protection permettant d'étendre le système au Creux du loup, situé hors du champ des caméras prévues aux entrées de ville.
Adopté à l'unanimité

Demande de subvention au Conseil Général pour la réalisation de travaux de mise en sécurité d'un parking (Rapport Hubert Macone)

Cela concerne le parking public de compétence communautaire à l'entrée de ville ouest de la Commune desservant des équipements publics pour une dépense subventionnable d'un maximum de 75 000,00 € HT.

Adopté à l'unanimité

Remboursement anticipé de deux emprunts.

(Rapport Hubert Macone)

L'objectif du remboursement par anticipation de ces emprunts est d'une part de maîtriser l'encours total de la dette de la commune et de réduire son coût. Cela permet un gain net d'environ 200 00€ pour la commune.

Adopté à l'unanimité

Qualité et Prix du service public de l'Eau et de l'Assainissement : approbation du rapport annuel 2012

(Rapport Frédéric Ounanian)

Depuis le 1^{er} janvier 2001, la compétence relative aux services publics de l'eau et de l'assainissement a été transférée à la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole. Le prix de l'eau fixé pour notre commune est de 3,7925 €/m³. Il correspond au tarif de l'eau plus le tarif de l'assainissement, soit une augmentation de 4,16 % par rapport à 2012.

Pour 24 Abstentions 0 Contre 2

Déclassement de délaissé de voirie provenant du domaine public départemental et transfert de gestion

(Rapport Frédéric Ounanian)

Ces parcelles concernent des zones de parking et sont situées au niveau du carrefour de l'avenue de la Vierge/RD5. La rétrocession de ces terrains se fera à l'euro symbolique conformément à l'avis de France Domaines. Il sera par la suite proposé à la CUMPM d'incorporer ces parkings dans le domaine public communautaire.

Approuvé à l'unanimité

Aménagement du parking communautaire - Cession des parcelles AB 23, 33 et 32

(Rapport Frédéric Ounanian)

Il s'agit du parking communautaire située à l'entrée ouest de la Ville où il est nécessaire que la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole soit propriétaire de l'ensemble de l'emprise du projet.

Adopté à l'unanimité

Aménagement de la Place des Aires – Cession de la parcelle AE 149

(Rapport Frédéric Ounanian)

Le projet vise à requalifier la Place des Aires de façon à aménager avec qualité le stationnement, le cheminement dédié aux piétons ou encore des espaces verts, mais également de redéfinir l'éclairage public ou encore les emplacements des conteneurs enterrés.

Pour 25 Abstentions 0 Contre 1

Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec MPM pour un parking communautaire

(Rapport Michel Illac)

Il s'agit du parking communautaire située à l'entrée ouest de la Ville d'une capacité de 78 places financé par MPM mais sous maîtrise d'ouvrage de la commune.

Adopté à l'unanimité

Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec MPM pour l'aménagement de l'aire de retournement de la Madrague de Gignac.

(Rapport Michel Illac)

Ce projet financé par MPM mais sous maîtrise d'ouvrage de la commune permettra de créer un espace paysager intégré au site, de créer une zone ralentissement, d'organiser et matérialiser le stationnement.

Adopté à l'unanimité

Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec MPM pour l'aménagement de la Place des Aires.

(Rapport Michel Illac)

Ce projet financé par MPM mais sous maîtrise d'ouvrage de la commune permettra de requalifier qualitativement la Place des Aires

Adopté à l'unanimité

Échange de parcelles entre la Commune d'Ensuès-la-Redonne et le Conservatoire du littoral.

(Rapport Frédéric Ounanian)

Il s'agit de la parcelle AB 30 et de la parcelle D 2368, permettant de poursuivre la résorption d'enclaves entre différents lieux-dits de la Commune. L'échange se fait sans transactions financières.

Adopté à l'unanimité

Adhésion à l'Agence Locale de l'Energie (ALE) de la Métropole Marseillaise

(Rapport Frédéric Ounanian)

L'A.L.E permet à la commune l'accès à un Espace Info Énergie, destiné à apporter informations, conseils et accompagnement aux particuliers et un dispositif de Conseil en Énergie Partagé, qui vise à accompagner les communes dans la mise en place de leurs politiques énergétiques.

Adopté à l'unanimité

Acquisition des parcelles cadastrées AE 68 et 69

(Rapport Frédéric Ounanian)

Ces parcelles sont adjacentes aux parcelles accueillant le bâtiment et le parking de la mairie. Elles pourraient permettre dans le cadre d'une procédure de succession de faire face au manque de parc de stationnement mais de créer du logement et/ou de nouveaux bâtiments publics à usage collectif et polyvalent.

Pour 23 Abstentions 2 Contre 1

Avenant n°1 au Programme d'aménagement des logements des Coullins

(Rapport Hubert Macone)

Dans le cadre d'un PAE, Bouygues s'est engagé à participer au coût des équipements publics réalisés pour répondre aux besoins des futurs habitants. Le projet et le coût du nouveau centre de loisirs ayant évolué, il a été demandé à Bouygues de revoir en conséquence et logiquement sa participation à la hausse, laquelle sera augmentée de 83 480 € HT.

Pour 22 Abstentions 3 Contre 0

Attribution de subventions aux associations – 3^{ème} répartition

(Rapport Mohamed Béhairi)

Il s'agit de verser 460 € à l'Association Ensuiénoise de Soutien au CCFF d'Ensuiès, 200 € à l'Association l'Échelle et 400 € à l'Association Sportive du Collège de Gignac.

Adopté à l'unanimité

Tarifs publics applicables pour les séjours de l'hiver 2014

(Rapport Sébastien Alarcon)

Ces tarifs restent stables hormis une hausse de 2% uniquement sur les tranches au-delà d'un QF de 901 €.

Pour 23 Abstentions 2 Contre 1

Modification du tableau des effectifs : créations de poste

(Rapport Michel Illac)

Pour l'organisation du service public, pour répondre à la bonne marche de l'administration et à l'évolution de la carrière des agents, il s'avère nécessaire de procéder à une actualisation du tableau des effectifs. Il convient de préciser que la dépense est prévue au budget communal chapitre 12.

Adopté à l'unanimité

Poursuite de la mise en œuvre de l'expérimentation de l'entretien professionnel annuel d'évaluation du personnel

(Rapport Michel Illac)

Suivant l'avis favorable du CTP, Il est proposé l'entretien professionnel annuel soit poursuivi jusqu'en 2015 sur les mêmes dispositions qui avaient été prévues dans la délibération du 30 septembre 2010.

Adopté à l'unanimité

Création de deux emplois d'avenir

(Rapport Martine Mattéi)

Cette démarche nécessite un engagement à former 2 jeunes en interne et rechercher des formations extérieures en lien avec la mission locale et ainsi leur faire acquérir une qualification. (voir article dans les pages Social)

Adopté à l'unanimité

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 décembre 2013

Secrétaire de séance : Sébastien ALARCON

Tarifs des services publics 2014

(Rapport Hubert Macone)

Cette décision fixe et réajuste les tarifs qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2014.

Retrouvez le détail et les votes sur le site Internet de la Ville rubrique Votre Mairie > Compte rendu de Conseil Municipal.

Décision budgétaire modificative N°3

(Rapport Hubert Macone)

Il s'agit d'adapter le budget à la notification d'un certain nombre de subventions obtenues pour des programmes en cours et la régularisation d'écritures comptables des chapitres 23 et 458.

Retrouvez le détail et les votes sur le site Internet de la Ville rubrique Votre Mairie.

Demande de subventions pour le projet de transformation du terrain de foot stabilisé en gazon synthétique.

(Rapport Mohamed Béhairi)

Les études de faisabilité, visant à connaître les possibilités d'amélioration et de restructuration du terrain de foot de la ville par la mise en place d'un gazon synthétique, sont en cours. Ce projet peut bénéficier de subventions de plusieurs collectivités ou partenaires.

Adopté à l'unanimité

Travaux de construction d'une salle de la culture et des festivités – Non maintien des pénalités provisoires

(Rapport Michel Illac)

Cette délibération annule des pénalités de retard à 2 entreprises ayant pris part au chantier

Adopté à l'unanimité

Subventions aux associations – Défi pour l'Emploi

(Rapport Hubert Macone)

Il s'agit d'une contribution de 6000 € au fonctionnement du Défi pour l'Emploi Châteauneuf - Côte-Bleue.

Adopté à l'unanimité

Convention avec le SMED 13

(Rapport Marcel Turchiuli)

Il est proposé de mettre en technique discrète et/ou en souterrain des réseaux de distribution publique d'énergie électrique Ave Frédéric Mistral.

Adopté à l'unanimité

Avis sur l'approbation de la 2^{ème} modification du PLU

(Rapport Frédéric Ounanian)

Cela vise à faciliter la réalisation de l'opération d'aménagement de la ZAC des Aiguilles suite à enquête publique.

Pour 22 Abstentions 2 Contre 0

Désaffectation, déclassement/classement de portions de chemins ruraux.

(Rapport Frédéric Ounanian)

Cela concerne deux chemins ruraux, l'un sur le site du futur Centre de Loisirs, l'autre traversant la propriété d'un administré.

Adopté à l'unanimité

Règlement intérieur du complexe Marcel SIBILAT

(Rapport Sabine Coirre)

Suite à l'ouverture du complexe Marcel SIBILAT – Le Cadran, il est nécessaire de fixer via un règlement, les conditions d'utilisation de ce complexe lorsque celui-ci est mis à disposition des particuliers, associations, entreprises, collectivités et autres, ainsi que les conditions de réservation.

Pour 17 Abstentions 5 Contre 2

Modification et mise à jour du tableau des effectifs

(Rapport Michel Illac)

Pour l'organisation du service public, pour répondre à la bonne marche de l'administration et à l'évolution de la carrière des agents, il s'avère nécessaire de procéder à une actualisation du tableau des effectifs. Il convient de préciser que la dépense est prévue au budget communal chapitre 12.

Adopté à l'unanimité

Approbation du règlement intérieur du personnel de la collectivité

(Rapport Michel Illac)

Le règlement intérieur est un document écrit qui fixe les dispositions générales relatives à l'organisation du travail, la discipline, ainsi que les mesures d'application de la réglementation en matière de santé et de sécurité au travail dans la collectivité.

Adopté à l'unanimité

Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents

(Rapport Michel Illac)

Cette délibération permet de pallier à des besoins en personnels lors des vacances scolaires au Centre de Loisirs.

Adopté à l'unanimité

Contrats d'assurance des risques statutaires

(Rapport Michel Illac)

Le contrat d'assurance des risques statutaires actuel arrive à terme le 31 décembre 2014. Par conséquent il s'avère nécessaire de le remettre en concurrence selon le code des marchés publics.

Adopté à l'unanimité

Les deux décisions modificatives budgétaires ont permis de prendre en compte de nouvelles subventions, de valider un emprunt pour préparer l'Avenir de la commune, notamment par des acquisitions foncières et prendre de bonnes décisions en matière de remboursement d'emprunts qui étaient bien moins intéressants, générant un gain de 200 000 €.

>> Journée ski Familles aux Orres

Après le franc succès de la journée ski famille aux Orres et un bus plein à craquer, la municipalité décide de reconduire pour la 3ème année consécutive cette initiative. C'est ainsi que le Samedi 8 Février prochain, 2 bus partiront d'Ensues la Redonne direction la station familiale des Orres (Haute Alpes) dans le but de profiter des joies de la montagne en famille ou entre amis.

Aucun souci de logistique pour vous, encadré par l'équipe du Centre de Loisirs, la Municipalité s'occupe de tout : Du transport, aux forfaits en passant par le repas et la location du matériel de ski !
Inscriptions limitées et informations au centre de loisirs au 04 42 45 73 53 ou sur www.mairie-ensues.fr.

>> Attention, changement de date pour le concert de Zaho !

À la demande de l'artiste, la venue de la chanteuse Zaho dans la salle du Cadran est avancée d'une semaine. Le concert aura donc lieu le vendredi 24 janvier à 21h au lieu du 31 janvier. Les billets restent valables pour ceux qui ont déjà réservés leurs places. Les tarifs restent bien entendu identiques : Tarif plein : 24 € // Tarif réduit : 18 € // - 12 ans : 12 € // Abonnés : 16 €



Infos et réservations : 04 42 44 88 88 - www.mairie-ensues.fr (achetez vos place en ligne sur www.fnac.com et www.ticketnet.fr)

>> Des «Parcours-santé» réservés aux seniors à partir du 7 janvier

Dans l'objectif de sensibiliser les retraités au «bien vieillir», la Municipalité s'associe en partenariat avec la CARSAT sur des actions collectives de prévention. Destinées aux retraités autonomes, ces actions se déroulent notamment sous la forme d'ateliers complémentaires. Les thématiques abordées permettent aux retraités d'acquérir les bons réflexes, en termes de sommeil, mémoire, mobilité, nutrition, prévention des chutes, activités physiques.

Cinq ateliers sont déjà programmés : Atelier Mémoire (Module initiation 5 séances de 2H, module d'approfondissement 5 séances de 2H), Atelier Sommeil (2 séances de 2H), Atelier Mobilité et prévention du risque routier (4 séances de 1H30), Atelier Nutrition et Eveil Corporel (5 séances de 2H) ; Atelier Gym, jeux corporels (2 séances d'1H)

Ces ateliers se dérouleront dans la salle du foyer socioculturel le mardi matin de 9H30 à 11H30. Le parcours Santé Seniors démarrera le 7 janvier 2014.

Pour toute information et inscription à ces ateliers, rapprochez-vous du CCAS au 04 42 44 88 92.

>> Concertation budgétaire 2014

Pour la 6ème année consécutive, la municipalité vous propose à nouveau de vous associer à l'élaboration du budget de la commune et vous convie aux diverses rencontres. Pour cause d'échéances électorales, nous vous donnons plusieurs rendez-vous à partir du mois d'avril :

Mardi 15 avril à 19h dans la salle des Mariages pour participer à une réunion publique de concertation budgétaire.

Jeudi 17 avril à 18h30 pour assister au Conseil Municipal où aura lieu le Débat d'Orientation Budgétaire.

Jeudi 29 avril à 18h30 pour assister au Conseil Municipal où sera voté le budget 2014.

Si vous souhaitez participer à la vie citoyenne de votre commune, n'hésitez pas à vous informer, donner votre avis, vous êtes les bienvenus

>> Réservez votre week-end pour les Fêtes de la Saint Maur

Les fêtes de la Saint Maur vous attendent les 17, 18 et 19 janvier. Trois jours de fêtes et d'animations en tous genres avec la particularité que ce sera la première fois qu'elles pourront se tenir dans la nouvelle salle du Cadran. Au programme cette année, le vendredi soir, une nouvelle édition de l'élection de Miss Ensues. Plusieurs candidates, originaires de la Côte Bleue, défilent devant le public en plusieurs tenues. La soirée se poursuivra en dansant aux sons d'un DJ.

C'est le grand orchestre Alméras qui animera ces 3 jours de fêtes en proposant son grand bal variétés «Alméras Music Show» le samedi. L'occasion de se trémousser sur les grands tubes de l'année écoulée.

Enfin, ne manquez pas le spectacle cabaret de la troupe «Glam» le dimanche autour d'un bon repas (le menu est à consulter sur le site Internet de la Ville). Un air de «Moulin Rouge» devrait envahir la salle. L'Eglise accueillera "les Chants de Provence" et offrira dans la plus pure tradition sa messe du dimanche suivi de la distribution de pain béni et de la procession.



>> La saison culturelle se poursuit, n'hésitez pas à réserver vos places !

Le samedi 15 février les plus jeunes pourront assister à un étonnant théâtre de marionnettes avec «le rêve de la Joconde». Un spectacle d'une beauté rare à ne pas manquer ! Le mois de mars sera consacré aux «journées de la femme» avec une exposition autour de l'engagement des présidentes/bénévoles des associations de notre commune, la venue de la comédienne Ariane Ascaride qui nous fera l'honneur d'une lecture «publique» sur des textes de Serge Valetti le 1er mars et celle d'Edmonde Franchi qui revient chez nous avec une de ces dernières créations théâtrales «le tourbillon de l'amour, saison 2» le 29 mars. Autre temps fort avec dans le cadre du Printemps des Poètes, l'invitation des comédiens Aladin Reibel et Catherine Salvat, entourés d'artistes non moins talentueux pour une soirée pendant laquelle on pourra mêler arts et dégustation de vin (le 15 mars). Place ensuite à quelques têtes d'affiche dans leurs domaines d'expression, Carmen pour l'opéra, Baptiste Lecaplain pour l'humour, Barbara Fortuna pour les polyphonies corses, et les Franglaises pour un spectacle jubilatoire.

Alors n'hésitez pas, venez pousser les portes du Cadran pour partager quelques-uns de ces délicieux instants, d'intelligence collective, d'humanité et de ravissement. (le livret de saison culturelle est à votre disposition sur simple demande à l'accueil de l'hôtel de Ville et à télécharger via la rubrique «vos loisirs/action culturelle» sur le site de la ville)

>> Infos billetterie

Pour une organisation simplifiée, la billetterie sera désormais ouverte en mairie les lundis, mercredis, vendredis en journée et le samedi matin aux horaires habituels, au service culture/festivité ainsi qu'à l'accueil. Vous aurez également le loisir d'être accueilli par le service accueil les soirs de manifestations à la salle du Cadran. **Nouveauté** : dès le début 2014, la billetterie s'améliore pour le confort de tous. Vous aurez la possibilité, en vous connectant tout simplement sur le site de la ville, de réserver vos places, même celles numérotées d'après un plan de tribune et de régler vos achats en ligne.

JANVIER

SAMEDI 4

Cérémonie des vœux de la Municipalité à la population à 18h à la salle du Cadran

DIMANCHE 5

- Loto de l'association Espoir contre la Mucoviscidose à 14h à la salle du Cadran
- Sélections du Comité 13 de Hand-ball au gymnase

VENREDI 17

Fêtes de la Saint Maur :

- 21h : Élection de Miss Ensûes 2014 suivi d'une soirée DJ

SAMEDI 18

Fêtes de la Saint Maur :

- 17h30 : Chants par l'Ensemble Svetlana Bodega - Église St Maur
- 21h : spectacle musical des Fêtes de la Saint Maur «Almêras Music Live» à la salle du Cadran

DIMANCHE 19

Fêtes de la Saint Maur :

- 11 h : Messe à l'Église Saint Maur
- 12 h : Procession dans les rues du Village
- 13 h : Repas-spectacle-Cabaret suivi du Bal (réservations pour le repas au 04 42 44 88 88) à la salle du Cadran

VENREDI 24

- De 15h à 19h30 : collecte de Don du Sang au foyer socioculturel
- 21h : Zaho en concert à la salle du Cadran

DIMANCHE 26

Loto du Tennis Club au foyer socioculturel

MARS

DIMANCHE 2

Loto du Secours Populaire au foyer socioculturel

SAMEDI 8

Journée Européenne des Femmes

SAMEDI 15

- 14h : Carnaval de la Ville au départ du parvis de l'hôtel de Ville
- 19h : Humour champêtre, poésie de Jardin par Aladin Reibel dans la salle de convivialité du Cadran

VENREDI 21

De 15h à 19h30 : Collecte de Don du Sang au foyer socioculturel

SAMEDI 22

Opéra Carmen par l'Ensemble Giocosio à 20h30 à la Salle du Cadran

DIMANCHE 23

1^{er} tour des élections Municipales

SAMEDI 29

«Le tourbillon de l'amour, saison 2» par Edmonde Franchi à 20h30 à la salle du Cadran

DIMANCHE 30

- Compétition de Badminton au gymnase
- 2^{ème} tour des élections Municipales

FÉVRIER

DIMANCHE 2

Chandeleur du Club des Tamalous au foyer socioculturel

SAMEDI 8

Récréative du Foyer Rural au foyer socioculturel

SAMEDI 15

- Stage par l'association Impact au foyer socioculturel
- Spectacle Jeune Public : « le rêve de la Joconde » à 16h à la salle du Cadran

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23

Tournoi de foot en salle par le Football Club Ensûes au gymnase

DU 24 AU 28

- Stage de Judo par Judo Jujitsu Côte Bleue, au Dojo
- Stage de danse par le Masque et le Chaussou à la salle de danse

DU 24 AU 7 MARS

Stages de football par le Football Club d'Ensûes au stade Municipal

AVRIL

SAMEDI 5

One-man show comique : «Baptiste Lecaplain se tape l'affiche» à 21h à la salle du Cadran

VENREDI 11

Polyphonies Corses «Barbara Fortuna» à 20h30 à l'Église Saint Maur

SAMEDI 12

Stage par l'association Impact au foyer socioculturel

DIMANCHE 13

Repas printanier des Séniors à la salle du Cadran

MARDI 15

19h réunion publique sur le budget

JEUDI 17

18h30 Conseil Municipal DOB

SAMEDI 19

- Sélections du Comité 13 de Hand-ball au gymnase
- Récréative du Foyer Rural au foyer socioculturel

DU 21 AU 25

- Stage de Judo par Judo Jujitsu Côte Bleue, au Dojo
- Stage de danse par le Masque et le Chaussou à la salle de danse

DU 21 AU 2 MAI

Stages de football par le Football Club au stade Municipal

MERCREDI 24

Tournoi de foot en salle par le Centre de Loisirs ados au Gymnase

MARDI 29

18h30 Conseil Municipal Vote du Budget

MARS

DU 1^{ER} AU 29

Exposition «Paroles de Femmes» à la salle du Cadran

SAMEDI 1^{ER}

- 18h30 : Vernissage de l'exposition «Paroles de Femmes» à la salle du Cadran
- 20h30 : Portraits de Femmes, lectures par Ariane Ascaride à la salle du Cadran

>> Un nouvel artisan menuisier

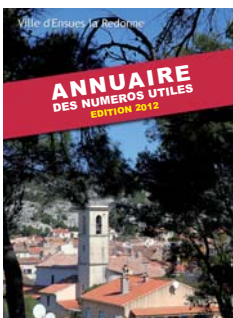
ATTARD Menuiserie a installé ses ateliers à Ensûs la Redonne chemin des Rompides, il vous propose tous travaux de menuiserie que ce soit en Alu, Pvc ou Bois. Pour tout contact : 06 16 35 18 66 ou contact@attard-menuiserie.fr

>> Un nouveau Chirurgien Dentiste sur la commune

Le Docteur Catherine BIZET est désormais nouvelle Chirurgien Dentiste sur notre commune. Elle vous accueille à son cabinet qui est installé au Centre Médical Les Palmiers, 65 avenue Mistral.
Tél : 04 88 43 69 93 ou 07 81 20 33 33

>> Nouvelle édition de l'annuaire des numéros utiles de la commune

L'annuaire pratique 2014 est en cours de confection, il viendra remplacer celui qui datait de 2012 conformément à son rythme de parution qui a été fixé tous les 2 ans. Edité par la municipalité, cet annuaire (non publicitaire) est réservé aux activités exercées sur le territoire de la commune d'Ensûs La Redonne et est gratuit. Il vous sera distribué dans vos boîtes aux lettres fin janvier. Vous êtes commerçant, artisan, président d'association ou exercez une profession médicale, pour y figurer, ou faire procéder à une mise à jour, il suffit d'adresser un courrier au service information communication de la Ville ou de formuler votre demande via le formulaire de contact du site Internet de la Ville.



>> Vente de véhicules

La municipalité vend deux de ses véhicules de son parc suite à renouvellement par des véhicules électriques.

RENAULT KANGOO FRIGORIFIQUE

1,9 litre – 6 cv – année 2003
Kilométrage : 50 852 Carburant : Gas oil
Boite de vitesse : Manuelle
Descriptif : Frigorifique en état de marche, Mécanique bon état général, carrosserie à revoir, vendu dans l'état.
PRIX : 1 800 €

PEUGEOT 206

1,4 litre – 5 cv – année 2005
Kilométrage : 94 993 kms
Carburant : Essence Boite de vitesse : Manuelle
Descriptif : Révision faite, bon état général, carrosserie à revoir (coup aile avant, conducteur et arrière), crémaillère de direction à réparer, vendu dans l'état.
PRIX : À débattre



LE CHIFFRE QUI COMPTE

6643

C'est le nombre de personnes qui ont assisté à la programmation culturelle et festive de la commune dans la nouvelle salle du Cadran depuis son ouverture (hors marché de Noël).

NAISSANCES

11/09 Noa ZAFRAN
15/09 Louis GHIO
19/09 Lise COQUILLARD
27/09 Lana CARCIANI

02/10 Cloé FERRARI

18/11 Rafaël AMBRASSI
23/11 Alice GALLOT
23/11 Jules GALLOT
25/11 Gabriel POGGI
29/11 Bérénice GUINARD

Empreintes s'associe à la joie des heureux parents.

Si vous résidez sur la commune et que la naissance de votre enfant n'apparaît pas dans cette rubrique, merci d'en informer le service état-civil.



Lise



Rafaël

MARIAGES

14/09 MCHAREK Mehdi / LEDOUX Charlène

05/10 ORTIN Christophe / MEZZANA Nadège
05/10 GUERIN Mathieu / SALMON Emmanuelle
13/10 HAMOU Stéphane / FAURE Yona
16/10 LEBRETON Alexandre / RAHMOUNE Karima

Empreintes adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

DÉCÈS

03/10 PERARNAUD-LUBIELLE Allain
06/10 MARCHAL Gilles
13/10 MINGUEZA Marie-José épouse BARRUS
18/10 DEFFILIPPI Antoine

07/11 ROMERO Alain
27/11 CHANAL Joseph

04/12 GOUIRAN Sébastien

Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.

Groupe "Majorité Municipale"

Réforme des rythmes scolaires : poursuite de la concertation pour un projet éducatif de qualité et réponses aux besoins des familles...

La première phase de concertation vient de se conclure par une réunion publique le 10 Décembre à laquelle la municipalité avait convié tous les acteurs de l'école, parents, enseignants et associations. L'organisation scolaire proposée à la Direction Académique de l'Éducation Nationale (DASEN) a entendu les débats qui ont fait suite aux questionnaires envoyés aux 415 familles et les avis des associations et des équipes enseignantes, le DASEN donnera son avis sur notre choix fin janvier.

Les réponses aux questionnaires ont permis de proposer plusieurs organisations, celle retenue est : 9h00 - 12h00 / 13h45-16h00 avec classe le mercredi matin.

La Municipalité a confirmé que la cantine sera proposée le mercredi

midi à tous les enfants, avec un transfert de ceux de la maternelle vers l'ALSH après le repas, le périscolaire sera maintenu le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30. Dans le cadre du PEDT (Projet Éducatif De Territoire), le travail de collaboration avec les enseignants, les associations, l'équipe du centre de loisirs permettra de définir ensemble la mise en place des nouveaux temps périscolaires, les transports, les modalités d'inscription, la participation financière, les activités proposées en collaboration avec les associations de la commune ou extérieures, les modalités de l'étude avec les enseignants, l'encadrement des enfants.

En attendant, nous tenons à remercier vivement l'ensemble des participants à ce processus de décision qui permettra de garantir un projet éducatif de qualité au service de tous.

Michel Illac

"Gauche plurielle - Société civile"

Décharge BONDIL : un article de presse et Monsieur le Maire se réveille !

Pourtant la décharge Bondil existe hélas depuis les années 70 dans nos merveilleuses collines. Souillée de déchets des plus toxiques, cette décharge se situe sur le plateau dominant notre commune en limite du Rove. Elle repose sur un terrain que possédait la famille Bondil. Contrairement aux annonces du Maire réagissant à un article de presse aux actualités télévisées régionales, d'autres élus bien avant lui se sont investis pour rétablir la situation et faire en sorte que ce site envahi de déchets radioactifs soit reconnu en tant que tel par les autorités. D'ailleurs, les actions menées par son prédécesseur dès 2003, Marc Bernard et l'adjointe à l'environnement de l'époque ont contraint la famille Bondil qui refusait de nettoyer à céder ce terrain au conservatoire du littoral. Une première étape était franchie.

Ce site revenant au domaine public, il était juridiquement possible de dépenser de l'argent public pour le nettoyer ! Or, depuis silence radio. Qu'a donc attendu M. Illac, maire depuis 2008, pour poursuivre et faire avancer ce dossier de santé publique ? Pas une seule fois, depuis le début de sa mandature, la décharge Bondil n'a été portée à l'ordre du jour du conseil municipal, ni même de la commission Environnement ! Pire, plus aucun véritable périmètre de sécurité n'existe sur le site, sauf quelques brins de «rubalise» insignifiants comme en atteste le reportage télé où une joggeuse court sans se douter sur des déchets radioactifs ! Le Maire serait-il inquiet par les échéances électorales pour tout à coup vouloir y implanter des panneaux photovoltaïques ?

Pour l'heure, sécurisons et nettoyons vite le lieu !

Groupe d'opposition "Confiance en l'Avenir"

Dans 3 mois, les élections municipales: seule la liste "Ensuès-Avenir" propose des projets pour notre ville, les autres opposants préférant se livrer à une bataille "d'affichage".

Déjà 3 bulletins successifs distribués dans vos boîtes aux lettres: les Finances, la Sécurité et la Qualité de Vie. Voilà des perspectives, des engagements sur un autre «Avenir pour Ensuès». Actifs et impliqués dans notre engagement municipal d'opposition, nous sommes de ce fait les plus à même pour anticiper les prochains engagements financiers que la municipalité a su si habilement repousser au prochain mandat, masquant ainsi les difficultés à venir. Lors de rencontres improvisées, vous avez apprécié nos premières propositions mais vous nous avez aussi fait part de votre mécontentement. Dépenser sans compter, sans maîtrise des budgets, sans avoir su sélectionner les priorités en ces

périodes de crise: voilà quelques slogans pour le bilan de Michel Illac, en demi-teinte. Bien sûr il saura arguer des subventions obtenues auprès du CG13 et de la CUM, mais oubliera de reconnaître qu'elles seront comprises dans l'augmentation de nos impôts aux rubriques de ces institutions. Souvent opposés à la méthode de travail de la municipalité en place, nous insistons sur la nécessité pour chaque projet d'avoir des études préalables complètes afin d'optimiser et d'éviter les écueils de projets mal adaptés. Face à cette gestion, je sollicite votre confiance pour une gérance différente, mieux équilibrée de nos deniers publics. En cette fin d'année, je vous souhaite, au nom de l'équipe "Ensuès-Avenir", de passer d'excellentes fêtes remplies de bonheur.

Roger Barrachin

**LES VOEUX
DE LA
MUNICIPALITÉ**

SAMEDI 4 JANVIER 18h

Salle du Cadran

Fêtes de la **Saint Maur**

Les 17, 18 et 19 janvier
Salle du Cadran